Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 20 (1972)

Artikel: L'ancienne église de Collonge
Autor: Bonnet, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728574

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ANCIENNE ÉGLISE DE COLLONGE

(Collonge-Bellerive, Genève)

par Charles BONNET

INTRODUCTION

C'EST à l'occasion de la restauration de l'église de Collonge, entreprise en 1971 et 1972, que l'intervention des archéologues s'est révélée nécessaire puisque le sous-sol devait être partiellement excavé. La conservation des vestiges était très médiocre, les premiers bâtiments ayant fourni les pierres de la construction actuelle, pratiquement toutes les maçonneries anciennes avaient disparu. Malgré cela, le plan des églises primitives est retrouvé. En tenant compte des renseignements historiques et archéologiques, il est possible de définir les grandes étapes architecturales de l'édifice. Les fouilles menées à Collonge-Bellerive par le bureau cantonal d'archéologie nous permettent donc de compléter l'étude des édifices religieux de la campagne genevoise.

La Commission des monuments et des sites finance les travaux archéologiques de notre canton et facilite l'établissement d'un programme de travail à long terme. Qu'il me soit permis d'en relever l'intérêt et de remercier les autorités responsables ainsi que les membres de la Commission [1]. Nos études et la présentation de leurs résultats sont placées sous la responsabilité du professeur M.-R. Sauter, archéologue cantonal. Nous tenons à dire notre gratitude au professeur Sauter pour ses conseils et sa collaboration. Le professeur H.-R. Sennhauser a suivi nos travaux et nous le remercions également pour toute son aide.

La minutie et la qualité des relevés architecturaux sont déterminants pour les recherches de ce type. C'est pourquoi je voudrais associer à cette étude Mlle Françoise Hug et M. Gérard Deuber qui se sont occupés de ce problème [2]. La documentation d'archives nous a été fournie par M. J.-E. Genequand, archiviste, et M. G.

[1] Nous remercions tout spécialement pour son appui M. J.-P. Dom, vice-président de la Commission.

[2] Mme F. Plojoux a également dessiné certains objets et M. J.-B. Sevette a fait le relevé photographique de la fouille.

Curtet, de Collonge; grâce à eux, les anciens textes ont procuré un complément d'informations essentiel à la compréhension des vestiges. La campagne de fouilles a débuté le 4 mai 1971 pour se terminer le 14 juillet. Une seconde étape des travaux a été effectuée du 6 au 23 mars 1972. Trois terrassiers [3] ont aidé aux dégagements de surface et des étudiants ont procédé aux nettoyages délicats [4].

La publication des fouilles de l'église de Collonge-Bellerive est enrichie de plusieurs rapports présentés en annexe. Quatre monnaies sont étudiées par M. N. Dürr, conservateur et responsable du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire. Le professeur P. Rousset publie les résultats de ses recherches concernant les crucifix découverts dans les tombes 11 et 49, ainsi que la médaille de la tombe 19. Le professeur Ch.-A. Baud analyse une formation pathologique retrouvée dans la tombe 45. Mlle H. Kaufmann, chargée de cours au Département d'anthropologie, présente un rapport préliminaire concernant le matériel anthropologique. De telles contributions permettent d'élargir les résultats des travaux effectués au cours des fouilles et fournissent une précieuse documentation.

I. Notice historique

La voie romaine qui reliait le Valais à Genève en passant par la rive gauche du lac ne traversait pas le village de Collonge. L. Blondel suppose qu'il existait un tracé de la route, identique aux limites communales qui sont celles des *fundi* de Collonge et de Meinier. La voie antique suivait donc les hauteurs par Bonvard, le Carre et Corsier, où l'on a retrouvé des vestiges attestant son passage [5].

La *villa* de Collonge *(colonica)* a été située par la découverte en 1946 d'un « mur assez important et dur » trouvé au sud-est de l'agglomération. L'endroit est appelé aujourd'hui « sur la ville » ou « sur la Villa ». De cette région proviennent des monnaies romaines [6] et des terres de remblais dans lesquelles on a signalé la présence de céramique sigillée [7]. Les fouilles de l'église ont également permis de retrouver deux tessons de cette époque.

[3] La compréhension que manifeste pour ces recherches l'entreprise Ed. Cuénod S.A. est remarquable, puisqu'elle nous fournit du personnel pendant la période actuelle de plein emploi. Nous pouvons ainsi faire appel à des ouvriers spécialisés connaissant nos méthodes de travail.

[4] Nous remercions pour leur collaboration Mlles H. Kaufmann et G. Shahidi, Mmes Petrovic et Bakonyi, M. L. Chaix, du Département d'anthropologie que dirige le professeur M.-R. Sauter, M. G. Villard, étudiant en histoire, Mlle A. Pérelle, étudiante en archéologie et M. P. Maréchal; ils ont tous contribué à la qualité des travaux de fouilles.

[5] L. Blondel, *La route romaine de la rive gauche du lac, de Genève à Veigy*, dans *Genava*, t. xvii, 1939, p. 71.

[6] L. Blondel, *Chronique archéologique pour 1946*, dans *Genava*, t. xxv, 1947, p. 23.

[7] Cette observation a été faite par M. P. Bouffard à l'occasion du transport de ces terres de remblais à Jussy. M.-R. Sauter, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967. II. Les autres communes*, dans *Genava*, n.s., t. xvii, 1969, p. 17.

Les temps troublés qui suivent la période romaine nous offrent bien peu de renseignements. A Saint-Maurice, distant d'environ un kilomètre, un cimetière « barbare », qui pourrait dater du premier millénaire, est indiqué par l'archéologue B. Reber [8]. Au bord du lac, à Bellerive, on a trouvé une boucle d'oreille carolingienne [9]. Ce n'est qu'au XVe siècle que les textes des visites pastorales nous donnent une meilleure idée de l'histoire de Collonge.

Mais la première mention de l'église pourrait être assez ancienne. Pour notre région, les textes antérieurs à 1312 sont répertoriés et analysés dans le *Régeste Genevois*. Plusieurs de ces textes mentionnent des églises dans des lieux nommés *Collonge*. Les auteurs du Régeste ont malheureusement confondu ces différents Collonge. On trouve ainsi dans la bulle du pape Eugène III (1 mars 1153) une église de Collonges que le Régeste situe dans le pays de Gex [10] citée avec d'autres possessions de la rive gauche (Meinier, Saint-Gingolph, Annemasse), mais la chapelle de Collonges-Fort de l'Ecluse (pays de Gex), sous le vocable de Saint-Théodule, est dite « récemment érigée » dans un texte du 28 novembre 1517 [11] et elle n'existe pas encore en 1481-1482. Dépendant du prieuré d'Asserans, cette chapelle Saint-Théodule appartient par celui-ci au prieuré de Nantua, de l'ordre de Cluny. Or par sa bulle de 1153, Eugène III prend sous sa protection le monastère de Saint-Jean et ses possessions, Saint-Jean étant lui-même une dépendance d'Ainay. Comme l'église de Collonges-Fort de l'Ecluse n'existe pas encore, ce doit être ou Collonge-Bellerive ou Collonge sous Salève qui est mentionné dans ce texte. La dépendance de Collonge-Bellerive par rapport à Ainay, parfaitement attestée au XVe siècle, en particulier par les visites pastorales, nous permet d'admettre que c'est déjà Collonge-Bellerive qui fait partie des possessions de Saint-Jean-hors-les-murs au milieu du XIIe siècle. Une bulle d'Innocent IV (17 novembre 1250) confirme à Ainay ses possessions [12]; Collonge s'y trouve à nouveau mentionné, entre *Joliaco* et *Cholay*, suivis d'un certain nombre d'autres églises de la rive gauche (Marèches, Mornex, Duingt, Thonon, etc.). *Joliaco* et *Cholay* sont un seul et même lieu, *Choulex*, qui est bien une dépendance

[8] B. Reber, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901, p. 61 et 205. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (MDG), t. 23, p. 291 et suiv.

[9] L. Blondel, *La route romaine...* dans *Genava*, t. XVII, 1939, p. 71.

[10] *Régeste genevois* (RG) n° 331. Dans l'index, c'est Collonges-Archamp, décanat de Vuillonnex, qui est mentionné.

[11] Archives d'Etat, Genève (AEG), Evêché, Visites, 4, f. 310 v: *Visitavit capellam noviter erectam in loco de Collunges...* M. J. E. Genequand nous rappelle que si la dépendance par rapport au prieuré d'Asserans n'est pas explicitement notée, elle se déduit obligatoirement des faits suivants:
— ce texte est sous le titre général de la visite d'Asserans, avant même la visite de Farges, qui est *filliola* d'Asserans;
— c'est une *capella*. Les églises paroissiales sont toujours désignées comme telles dans la visite;
— elle a un *rector*, non un *curatus*.

[12] RG, n° 827.

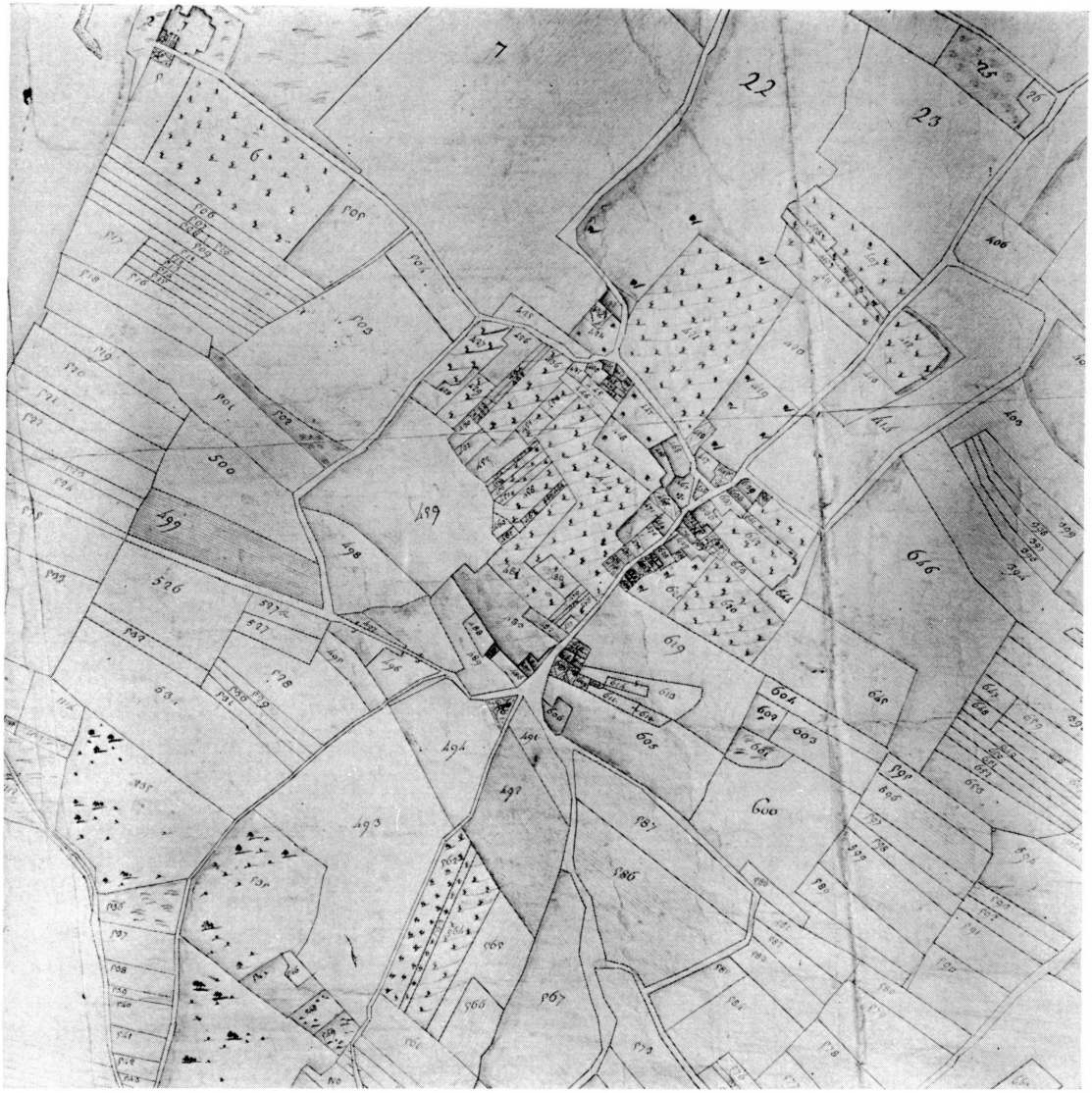

Fig. 1. Cadastre de 1755 (AEG, D 16).

de Saint-Jean [12bis]. *Cholay* est le nom exact, *Joliaco* une mauvaise lecture reprise de la bulle d'Eugène III, le scribe ne s'étant pas aperçu que c'était le même lieu.

Un autre texte, indépendant des documents concernant le prieuré de Saint-Jean, nous assure que la paroisse est organisée et qu'elle possède son église en 1275. Ce compte de décime rappelle que le curé de Collonge (dans le décanat d'Annemasse)

[12bis] E. Clouzot, *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, Paris, 1940 (Recueil des historiens de France. Pouillé viii), p. 358.

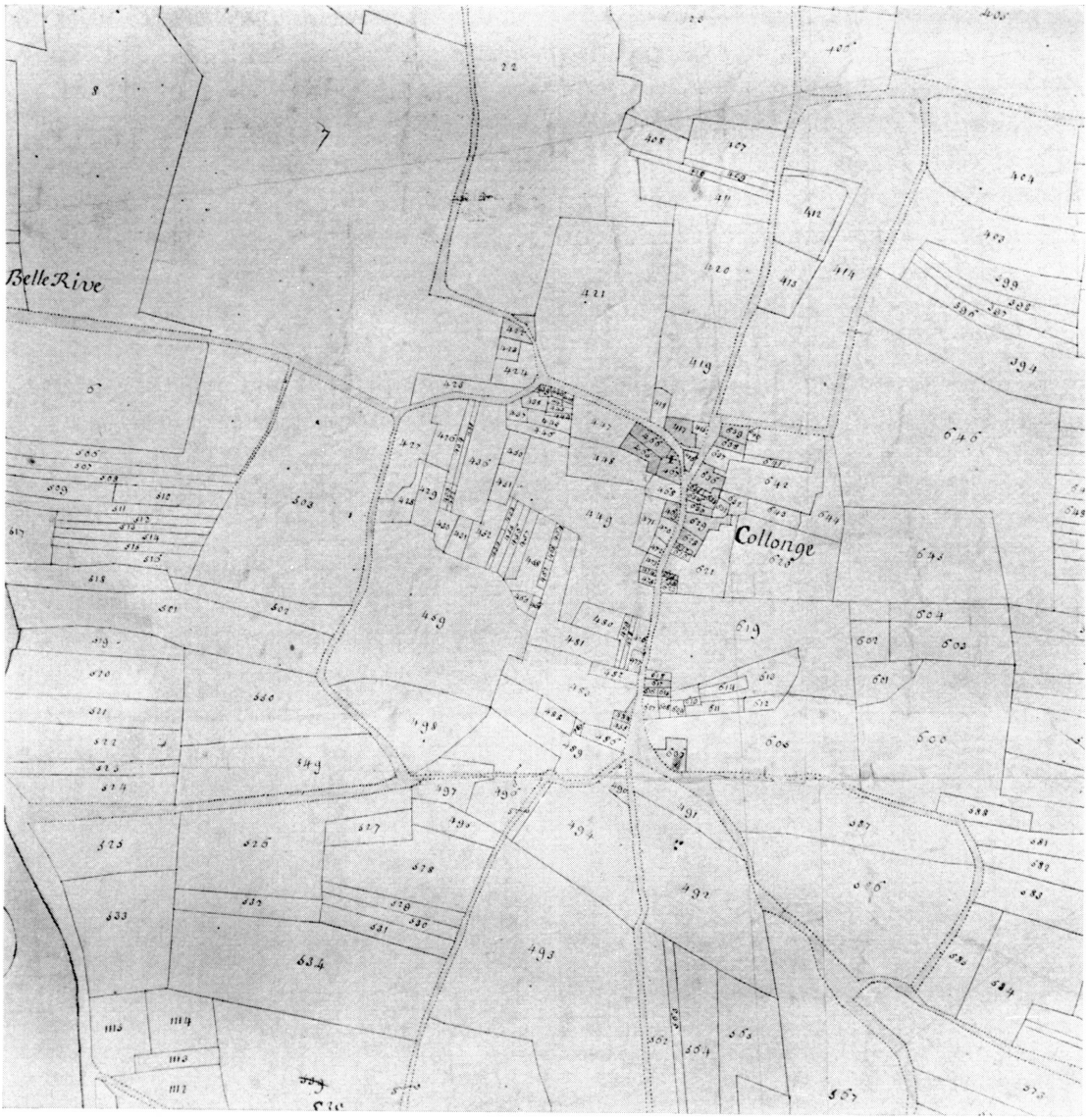

Fig. 2. Cadastre. Après 1755 (AEG, D 17).

ne paie rien parce que ses revenus n'excèdent pas sept livres tournois [13]. Un compte de procuration mentionne également en 1344 le curé de Collonge pour une somme de 10 sous [14]. Dès le XIIe siècle, les biens de l'abbaye d'Ainay s'accroissent dans le diocèse de Genève. Les nombreuses donations sont administrées par l'intermédiaire

[13] E. Clouzot, *op. cit.*, Pouillé VII, p. 315 F.

[14] *Ibid.* p. 328 B voir aussi dans un pouillé du XVe siècle avec la mention du présentateur le prieur de St-Jean: *ad presentationen... prioris Sancti Johannis extra muros Gebenenses... cura de Collonges in decanatu Animassie. Ibid.* p. 358.

du prieuré de Saint-Jean. Celui-ci se développe et sa renommée se maintiendra jusqu'à la Réforme, époque à laquelle le monastère est détruit[15]. **L'église de Collonge existe donc au moins depuis 1153, et la paroisse paraît être plus ancienne encore.**

La visite épiscopale de 1412[16], nous apprend que la paroisse n'a que dix feux. Le curé est Jacques de *Subtus Viam* (Desoulavie), il est ignorant et a été institué sur présentation du prieur de Saint-Jean-hors-les-murs de Genève. Il manque dans l'église une « bonne couverture » et il faudra réparer le chœur et ses vitres avant Noël.

Le 26 mai 1443, Collonge, toujours à la présentation du prieur de Saint-Jean, compte quatorze feux, ses revenus sont de 10 florins et le curé se nomme Anselme *Pyodi*[17]. Plusieurs réparations sont à exécuter dans l'église Saint-Léger « au-dessus de la *niche eucharistique* (tabernacle mural) on peindra le Christ avec un calice et une hostie [17bis], un *panneau* sera posé devant la *niche*. Avant 6 ans, on achètera une grosse cloche pour le clocher ». Mais une note en marge annule cette injonction. A cause du petit nombre de paroissiens, on remplacera la grosse cloche par une cloche « décente ». Il sera placé un couvercle très solide sur les fonts baptismaux, avant la fête Saint-Michel. On installera une clef et une serrure dans la petite porte de la nef et la première porte sera réparée. La nef est à blanchir et le curé fera une cuve de pierre pour garder l'eau bénite dans l'église. Avant une année et demie, on peindra une image de la Vierge au-dessus de la porte de l'église, sous le toit.

Le jour de la visite de 1471, il y a quinze feux à Collonge[18]. Le curé est Nycod de Copponay. L'évêque demande encore de remettre en état l'armoire eucharistique. Il faudra réparer également la verrière (fenêtre) qui est directement devant l'autel et celle qui est de côté, en les agrandissant et en les faisant en pierre taillée, afin de donner plus de lumière et plus d'éclat sur la longueur de l'autel; une fois ces fenêtres faites, l'on y mettra une verrière et l'on fera blanchir la nef de l'église.

On mettra une piscine près des fonts *(lavatorium in fontibus)*[19]. On fera un plancher dans le chœur et la nef en distinguant bien dans le chœur le saint des saints

[15] Pour l'étude historique et les rapports archéologiques préliminaires consacrés au prieuré de Saint-Jean: L. Blondel, *Les Faubourgs de Genève au* xve *siècle* dans MDG, série in 4, t. v, 1919, pp. 96-100. M.-R. Sauter et Ch. Bonnet, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève...*, dans *Genava*, n.s. t.xv, 1967, p. 43 et suiv. Ch. Bonnet, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève...* dans *Genava*, n.s. t. xvi, 1968, p. 137 et suiv.; ID, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève..., ibid*, n.s. t. xvii, 1969, p. 31 et suiv.; ID, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève..., ibid*, n.s., t. xviii/i, 1970, p. 63 et suiv. (Cités ci-après: nom d'auteur, *Saint-Jean*, date).

[16] AEG, Evêché, visites, i, f. 83 v., 24 mai 1412. (avec la première mention de Saint-Léger, patron de l'église). A. Thorens, *Histoire de Collonge-Bellerive*, Fribourg, 1957, pp. 34-35. Cl. Fontaine-Borgel, *Histoire des Communes genevoises*, Genève, 1890, p. 122.

[17] Archives départementales de la Haute-Savoie (ADHS), i G 98, f. 102.

[17bis] M. Grandjean, *Christ de Pitié et Christ-Eucharistie, Revue historique vaudoise*, t. lxix, 1961, pp. 1-25 et J.-E. Genequand, *La visite pastorale de Saint-Gervais en 1446*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. xiv, première livraison, 1968, p. 19, note 1.

[18] AEG, Evêché, visites ii, f. 158 v., 3 mars 1471 (à la présentation du prieur de Saint-Jean). Voir aussi A. Thorens, *op. cit.*, p. 36. Cl. Fontaine-Borgel, *op. cit.*, p. 122.

[19] Ch. Bonnet, *L'église du prieuré de Russin*, dans *Genava*, n.s., t. xix, 1971, p. 87 et suivantes (Cité ci-après: *Russin*, 1971).

par la hauteur d'une marche, saint des saints où les laïcs ne devront pas entrer pour se tenir près des clercs pendant la célébration des saints mystères...

Le 20 janvier 1482, le curé n'a pas changé et il y a encore quinze feux [20]. L'armoire eucharistique ne semble pas encore « doublée de bonnes planches » comme cela avait été prescrit en 1471, et il faudra faire consacrer l'église. Cette dernière remarque n'est pas forcément liée à d'éventuelles réparations. Les revenus ont augmenté à 80 florins lors de la visite du 28 avril 1518 [21]. Le curé de l'église de Saint-Léger est Jean *Ramelli* (Ramel). Il faudra dédicacer l'église et la consacrer avant Noël; passé ce délai, l'interdit sera jeté sur elle. La chapelle du Saint-Esprit a pour recteur *Raymond de Diserto* (du Désert), les patrons en sont les paroissiens, elle n'est ni « munie » [21], ni consacrée.

Ces visites épiscopales de la fin de l'époque gothique nous apprennent qu'il existe un clocher qui devra être pourvu d'une cloche « décente ». Deux portes donnent accès à l'intérieur de l'édifice, l'une, « la première », axiale et l'autre plus petite qui permet d'entrer latéralement dans la nef. Le chœur est éclairé par deux fenêtres, elles sont de dimensions modestes. Contrairement à d'autres exemples, il y a une fenêtre percée au travers de la paroi orientale. Le sol est recouvert d'un plancher et une marche limite la nef et le chœur.

Une importante réparation a probablement été effectuée à l'église en 1577. Un acte notarié [22] est signé des représentants des « villages de Vésenaz, Collonges sur Bellerive et Saint-Maurice, des paroisses et communautés des dits lieux », qui, par convention, engagent pour les transformations deux maîtres-charpentiers à Genève: Georges de Laray et Pierre Deschamps.

Le toit semble en très mauvais état et une révision complète est prévue. Une couverture *(chapitel)* sera installée au-dessus de la corde de la cloche. La charpente sera révisée et améliorée. Le plafond de la nef devrait, semble-t-il, être redressé avec des pièces de fer ou de bois fournies par les communiers. La porte d'entrée et le plancher seront aussi consolidés. Les maîtres-charpentiers exécuteront la restauration et fourniront tout le bois nécessaire pour la somme de 44 florins « petit poids », 20 florins étant versés au début des travaux et le reste à la fin. Une note en marge de l'acte prouve que les charpentiers ont touché leur première avance, on y lit: « du dit jour, reçu de ceux de Vésenaz 5 florins, de ceux de Collonge 8 florins 2 sols, de ceux de Saint-Maurice 6 florins 10 sols ».

[20] AEG, Evêché, visites III, f. 339 v. (à la présentation du prieur de Saint-Jean). Voir aussi: A. Thorens, *op. cit.*, p. 36. Cl. Fontaine-Borgel, *op. cit.*, pp. 122-123.

[21] AEG, Evêché, visites IV, f. 389 (à la présentation du prieur de Saint-Jean). Voir aussi: A. Thorens, *op. cit.*, p. 36. Cl. Fontaine-Borgel, *op. cit.*, p. 123. Le terme « munie » indique que les objets nécessaires à la célébration du culte n'ont pas encore été donnés.

[22] AEG, Minutes de notaires, « Notaires inconnus », série B, vol. IV, f°s 199-201 (notaire: Claude-François Pasteur). L'acte est daté du 8 janvier 1577.

Cette dernière restauration n'a pas empêché de nouveaux travaux quelque cinquante ans plus tard. Les archives paroissiales possèdent une résolution des habitants de Collonge qui s'engagent à faire la réparation du temple. Pour subvenir à la dépense on fera une collecte dans les ménages [23]. Jean-François de Sales visite l'église le 16 juillet 1631 [24]. Le chœur est à la charge du curé, le reste de l'église à la charge de la paroisse [25]. La porte de l'église est à refaire à neuf par les paroissiens.

Une visite épiscopale de Collonge, par Jean d'Arenthon d'Alex, date du 13 octobre 1663 [26]. Après l'inventaire des ornements, il est enjoint au curé de faire fermer à clef le tabernacle et l'armoire pour tenir les ampoules. Les paroissiens sont chargés de refaire la cloche, de faire recouvrir l'église et de consolider le clocher. Les limites du cimetière posent quelques problèmes et le visiteur demande de faire clore le cimetière avant un an en le restreignant au nord et du « côté du couchant, pour lever tous sujets aux maisons voisines de s'y opposer et en tel cas est enjoint au Sr Curé de faire transporter les ossements qui se trouveront dans les endroits qui seront profanés pour les mettre dans le cimetière » [27]. Une transaction au sujet de la « muraille du cimetière » est mise sur pied [28] entre Damoiselle Judith, fille d'Etienne Rilliet, veuve de Daniel Lefort et Messire Claude Fontaine, curé de Collonge, et les communiers du dit Collonge. La damoiselle Rilliet se plaint de manquer de place devant sa maison et son pressoir, réclamant « commodités assez grandes pour le passage de son chariot pour aller dans son verger ». Le différend est réglé à l'amiable moyennant 50 écus payés par la damoiselle. Cette somme devra être consacrée aux réparations de l'église. « En outre, ladite damoiselle sera tenue de faire construire à ses dépens une muraille de clôture (une note en marge précise qu'elle aura: « six pieds de hauteur ou plus si bon lui semble...) les communiers fournissant les pierres et le sable nécessaire qu'ils doivent rendre sur les lieux à leurs dépens... ».

La ratification est donnée à Saconnex, le 26 juillet 1671, signée et scellée de Jean d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève, et signée de son greffier. Les travaux n'ont pas dû avancer bien vite puisqu'une lettre du curé Fontaine à l'évêque Jean d'Arenthon montre que trois ans plus tard, la clôture n'est pas faite ou pas finie [29].

[23] Archives paroissiales de Collonge (APC), Administration paroissiale I, n° 37, 1627. A. Thorens, *op. cit.*, p. 99.

[24] ADHS, 1 G 109, f. 72.

[25] *Russin*, 1971, pp. 11-12. Il en est de même à Russin en 1481 et 1518. Voir aussi: J.-E. Genequand, *op. cit.*, p. 18, note 3.

[26] ADHS, 1 G 114, f. 59.

[27] Voir les tombes 6 et 46.

[28] APC, Administration paroissiale II, transaction du 26 juillet 1671 (date rapportée en marge, 30 août 1671).

[29] APC, Administration paroissiale II, 3 juin 1674:

« Monseigneur,

La résolution qu'ont enfin pris mes paroissiens de clore leur cimetière de muraille moyennant l'offre qui leur est faite de payer ou nourrir les maîtres-maçons, fait qu'eux et moi nous allons

Trois autres visites pastorales sont effectuées par le même évêque à la fin du XVIIe siècle [30]. Jean d'Arenthon d'Alex consacre le maître-autel et enjoint à ses paroissiens d'acheter de nouveaux ornements, de réparer le lambris et le sous-pied de la nef, d'y placer une chaire haute pour les prédications, de faire percer une fenêtre de médiocre grandeur de chaque côté du chœur et de la nef, vitrée et garnie de barreaux de fer et de maintenir la clôture du cimetière. On peut encore signaler la visite de 1699 [31] et surtout celle de 1765 [32] qui nous apprend que la paroisse compte 62 feux, 176 communiants, 272 âmes.

Nous sommes mieux renseignés sur de nouvelles transformations apportées à l'église de Collonge par un procès-verbal de la mise à prix des devis et par la liste des réparations à entreprendre dans le bâtiment. Ce « prix-fait » date de 1731 [33], soit 61 ans avant la destruction complète de l'édifice. Le 15 juillet, à l'issue des vêpres, la communauté se rassemble « sur le cimetière » avec divers maîtres-charpentiers et maçons. On débute par la mise des devis concernant les travaux de maçonnerie. Les matériaux nécessaires sont à la charge du preneur, mais « voiturés » par les communiers de Collonge et « rendus sur les lieux » à leurs frais. Sept maîtres-maçons différents offrent de baisser leur devis pour obtenir le travail. Le premier prix est de 1 500 livres mais après l'enchère, c'est à 800 livres que l'on attribue à Antoine Zanole la responsabilité des réparations. Des chandelles sont allumées au début de la mise et lorsque ces dernières sont éteintes, l'attribution a lieu [34].

Le maître-charpentier Jean Gaveyron sera payé 630 livres pour les travaux du bois. La première mise était de 1 200 livres. « Comme arrivait la proximité de la nuit », il est enjoint aux maîtres-maçons et charpentiers de se rencontrer le lendemain, « munis de bonnes et suffisantes cautions pour poser acte authentique de l'expédition des prix-faits. »

La description minutieuse des travaux à effectuer nous fournit une documentation précise sur l'aspect que devait avoir le bâtiment après la restauration.

nous jeter aux pieds de votre Grandeur pour la supplier de leur accorder le temps qui est nécessaire pour la construction de la dite muraille et en même temps pour lever l'interdit de notre cimetière afin qu'il me soit permis d'y ensevelir les corps jusqu'au temps qui plaira à votre Grandeur. »

[30] ADHS, 1 G 119, f. 177. Visite du 14 juillet 1679.
ADHS, 1 G 120, f. 313. Visite du 18 mai 1687.
ADHS, 1 G 121, f. 39. Visite du 25 août 1693.

[31] ADHS, 1 G 122, f. 161. Visite par Michel Gabriel de Rossillion de Bernex (7 septembre, 1699).

[32] ADHS, 1 G 127, f. 415. Visite par Jean-Pierre Niord (13 août 1765).

[33] ADHS, Tabellion de Douvaine, vol. 974, f. 171 à 173 v., 16 juillet 1731, Prix-fait donné des réparations de l'église de Collonge sur Bellerive.

[34] *La Grande encyclopédie — Inventaire raisonné des sciences des lettres et des arts...* (1885-1892) t. x, pp. 482-483. *Chandelle, VI*, Ancien droit — Dans notre ancien droit, non seulement les ventes mais les baux aux enchères se faisaient « à la chandelle allumée » ou plutôt «à la chandelle éteinte », c'est-à-dire que les enchères étaient reçues jusqu'à ce que la flamme d'une chandelle allumée fût éteinte...

« Premièrement, il fera la porte d'entrée de la dite église en bonne pierre de molasse de cinq pieds de large et huit pieds de hauteur, tirée à quatre points avec deux quartiers de roches et les pierres qui sont à la dite porte. Il fera la petite porte d'entrée de la dite église du côté de la cure (côté sud) de plus il remuera la muraille du côté du vent (côté sud) parce qu'elle est très mauvaise et la transportera de quatre pieds au-delà, attendu que la dite église se trouve trop petite et la fera de la hauteur de dix pieds de Roy depuis le rez-de-chaussée, de l'épaisseur de deux pieds et demi aux fondements et deux à la hauteur. De même fera la muraille aussi à neuf du côté du couchant (ouest) de l'épaisseur de trois pieds aux fondements en suivant toujours jusqu'à son bout de la même épaisseur, de la hauteur de 10 pieds au-dessus de la *freste* (du faîtage) [35] à laquelle sera attachée la cloche. Il refera de même la muraille du côté de bise (nord) dans les endroits où elle se trouve bossue en démolissant ces endroits là. Il fera deux fenêtres à la nef de chaque côté, une de la largeur de deux pieds et demi par cinq de hauteur, toutes barrées et vitrées. Il fera un plafond à la nef en gypse avec ses corniches à l'impériale qui régneront tout autour, observant de lui donner la hauteur de quinze pieds dès les sous-pied. Il fera la muraille du côté du levant (est) à neuf de trois pieds d'épaisseur en conformité de celle du vent. Il fera le redoubleau d'entre le chœur et la nef en tuf ou pierre brute sa base et chapiteaux seront faits en gypse. Il fera aussi un bonnet au chœur en tuf ou molasse et les arêtes soustirées en gypse, le tout proprement avec deux fenêtres au chœur de même que dans la nef. De même plâtrera et blanchira le tout en dedans et dehors de toute l'église et le chœur... Et bien entendu qu'il se pourra servir de tous les matériaux qu'il jugera aptes et qui se trouveront bons qui sont dans les masures de la vieille église de Saint-Maurice et qui lui seront de même conduits par les paroissiens du dit lieu, et sera aux maîtres-maçons fourni journellement deux manœuvres ».

Les charpentiers devront utiliser du « bois de sapin de Suisse », il faudra refaire à neuf le couvert de la nef et du chœur, ainsi que le plafond de la nef. Les réparations seront aussi effectuées au « petit couvert existant pour conserver la corde et l'embrasement de la cloche », ainsi que « la porte d'entrée de l'église à doubles battants en bois de sapin avec ses ferrures neuves... » Le plancher sera également refait ainsi que les tribunes « comme elles sont actuellement en se servant des bois qui pourront servir ».

Ce « prix-fait » nous montre que de profondes modifications sont apportées à l'église dès 1731. Le mur latéral méridional et la façade sont entièrement détruits de manière à permettre l'agrandissement du bâtiment.

Les fouilles archéologiques nous ont donné l'occasion de vérifier cette phase de transformations. Reconstruire de cette manière est peu habituel dans notre contrée et l'on doit penser que l'ancienne église était en très mauvais état. Les travaux de consolidation qu'il faut apporter aux autres murs le démontrent également.

La description semble indiquer que l'on maintiendra un clocher-arcade. Le mur occidental sera plus épais et le maître-charpentier doit remettre à neuf le « petit couvert existant » destiné à protéger la cloche et sa corde. Le chœur est voûté, il

[35] Ou « *frête* » Voir la définition du Littré.

est séparé de la nef par un arc triomphal. Le plafond de la nef est prévu en bois, garni de plâtre et décoré de corniches surmontées d'une gorge. L'intérieur et l'extérieur de l'église seront blanchis à la chaux. Nous savons que la restauration de l'église a bien lieu selon le « prix fait ». Une lettre nous le prouve, elle est envoyée au roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, par le Syndic et les conseillers de la paroisse de Collonge, le 13 septembre 1747 [36].

« ... les très humbles sujets de votre Majesté exposent en toute humilité à votre Majesté pour le bien et avantage de l'église et la cure du dit Collonge:

1. que la dite église ayant été rebâtie par les bienfaits de la religion de votre Majesté nous menace de ruine prochaine, soit parce que le mur ancien, n'ayant pas été lié avec le moderne, la pesanteur de la voûte les a poussés et séparés à différentes fois, soit aussi parce que les fondements de ladite voûte ne sont pas solides, dont l'état ne permet pas au Révérend Claude Prosper Paget, notre curé, d'y célébrer les saints mystères. Les rétables et tabernacles, l'ouvrage de la piété de Charles-Emmanuel Second, de glorieuse mémoire, de même que le sous-plancher du dit chœur tombent en poussière.

2. notre cure la plus ancienne est presque inhabitable... »

Il semble que les travaux n'aient pas donné les résultats escomptés. Les fondations ont été mal établies dans ce terrain très humide et le mur latéral méridional risque de basculer. L'angle sud-est de l'édifice menace de tomber et faute de l'aide royale, le curé fait appel à un maître-maçon genevois pour expertiser le bâtiment [37]. Celui-ci constate que « ... la voûte du chœur s'est écartée du mur du côté du midi de 3 pouces... » Il faudrait 240 livres pour sauver l'église. L'expert revient à Collonge après quelques mois, il remarque alors que « l'angle du côté du midi a travaillé d'environ un pouce », c'est 315 livres qui sont désormais nécessaires pour une réparation [38].

Une nouvelle description de l'église de Collonge est faite peu avant sa disparition par le curé Marin Ruphy vers 1782. Le Révérend présente dans son « livre du Bénéfice » [39] l'état des propriétés de la paroisse, pour l'église et la sacristie, il mentionne les détails suivants:

« 1. La nef est assez en état, il ne manque encore rien au sous-pied, mais il est déjà bien usé. Elle n'est pas voûtée, le dessus n'est qu'une espèce de lambris cindré (cintré ?), couvert de gris ou de plâtre qui ont plusieurs petites crevasses, qu'on ne voit pas qui augmentent,

[36] APC, Administration paroissiale III, 13 septembre 1747.
[37] APC. Administration paroissiale III, 17 mai 1753.
[38] Voir note 37. La nouvelle expertise est signalée sur le même document.
[39] APC. *Livre du Bénéfice de Collonge sur Bellerive et Saint-Maurice unies, livre où est contenu et détaillé tout ce qui regarde le bénéfice de Collonge sur Bellerive autant qu'il a été possible de le découvrir tant pour le spirituel que pour le temporel (1774-1782).* A. Thorens, *op. cit.*, p. 100.

il y a des tribunes d'où l'on monte au clocher dont une partie est couverte en tuiles et le tour en tavillons de chêne qui tombent peu à peu et laissent en plusieurs endroits à découvert les planches sur lesquelles ils sont cloués. Dans le dit clocher, il y a une cloche d'environ 3 quintaux qui est fort bonne, et a un bon son.

2. Pour le chœur, il ne pourrait pas être en plus mauvais état. Le sous-pied est presque pourri, la voûte est fendue de même que le mur qui est au levant derrière l'autel, qui est entrouvert en plusieurs endroits, de telle façon qu'en temps de vent ou de bise un peu forte, si une des chandelles de l'autel se trouve vis-à-vis de la fente, elle fait jouer la flamme en tous sens, quoique la chandelle soit un pied et demi ou environ éloignée du mur et si on l'approchait un peu, elle s'éteindrait. La fente de la voûte s'étend tout en travers. Depuis celle du mur du levant passant presque auprès de la clef de voûte jusqu'au mur du midi qui s'écarte de la voûte et qui, en outre, est tellement fendu qu'il a fait fendre la couverture de la fenêtre... toute l'église est couverte de tuiles plates...

3. Le tabernacle qui était devant sur l'autel a été fracassé par les voleurs...

4. La sacristie est voûtée en bonnet mais si petite qu'à peine trois ou quatre personnes peuvent s'y tourner... Elle a deux petites fenêtres barrées, l'une au couchant, l'autre au levant, elle est extrêmement humide et placée au nord du chœur, le plancher est encore bon. La voûte est fort basse, on n'y voit cependant aucune fente et quoique il y en ait une assez considérable entre ladite voûte et le mur de l'église, il n'y a cependant aucun danger. Elle est couverte de tuiles plates... »

Ce texte montre bien l'urgence d'une décision concernant d'éventuelles réparations. Le chœur va s'effondrer et une reconstruction s'impose. Le conseil municipal avec l'accord de l'Intendance décide de bâtir une nouvelle église. Conformément aux plans dressés par l'architecte Vuagnat (du 24 avril 1787), « on expédiera le prix-fait pour la construction de la dite église à ceux qui feront les meilleures conditions » [40]. L'adjudication en est donnée à Pierre Joseph Favre de Carouge, pour la somme de 11 700 livres [41]. Celui-ci, pas très honnête, ne tiendra pas ses engagements et le nouveau bâtiment restera inachevé durant 14 ans. C'est en 1806 que le chœur et la nef sont terminés [42] et ce n'est qu'en 1826 que l'église prendra l'allure qu'elle a encore actuellement. Cette dernière étape concerne le clocher-porche remplaçant une petite construction en bois qui était provisoire.

L'orientation de l'édifice a été changée de manière à utiliser au maximum le terrain disponible. Les vestiges de l'ancienne église sont coupés perpendiculairement par les murs postérieurs et le chœur se trouve aujourd'hui au nord. Les deux époques de construction (1792 et 1806) de la partie principale sont bien visibles. Pour des raisons d'économie, lors de la seconde étape, le maître d'œuvre a diminué l'épaisseur des murs et ce retrait apparaît nettement au-dessous de la naissance des voûtes [43].

[40] AEG, Tabellion de Saint-Julien, vol. 144, f. 344, 30 janvier 1792, teneur d'enchères pour la construction de l'église de Collonge sur Bellerive.

[41] AEG, Tabellion de Saint-Julien, vol. 144, f. 344 et 345, 27 février 1792, Prix-fait pour la construction de l'église de Collonge sur Bellerive expédié au Sieur P.-J. Favre.

[42] A. Thorens, *op. cit.*, pp. 140-141.

[43] P. Bertrand, *L'église de Collonge, un rare exemple d'architecture sarde du* XVIIIe *siècle*, dans *la Tribune de Genève*, 22 mai 1971.

II. Situation, orientation et nature du sol

Le village de Collonge est situé à un kilomètre des rives du lac. Malgré les importants vignobles qui se prolongent vers Genève jusqu'à Cologny et vers le nord-est au-delà d'Hermance, les habitants cultivent une terre ingrate et leur pauvreté est attestée par les premiers textes d'archives. Vers 1150, une abbaye de Cisterciennes s'installe près de l'agglomération. Les bâtiments du couvent étaient édifiés à quelques mètres des bords du Léman. Les vestiges d'une tour et de murs, que L. Blondel considérait comme ceux de l'église, ont été retrouvés il y a quelques années [44]. Durant plusieurs siècles, le monastère se développe et c'est à la Réforme qu'un groupe de Genevois et de soldats suisses le pille et l'incendie. Le premier sanctuaire chrétien de Collonge se trouvait probablement au milieu du hameau. Près du carrefour défini par une route nord-est/sud-ouest, qui passe le long du coteau et par une voie d'accès au lac, le bâtiment est édifié sur une parcelle qui devait bien vite se révéler exiguë. Il est entouré par les routes et les maisons et seul son côté méridional est libre. La cure est construite de ce côté, mais à quelque distance (fig. 3).

L'orientation traditionnelle adoptée pour les premiers édifices convient mal à une telle situation. Un agrandissement de l'église effectué en 1731 ne peut être prévu de façon symétrique et le maître d'œuvre choisit de déplacer la paroi sud. Les dernières transformations nous donnent encore une preuve de ces difficultés puisqu'on abandonne l'orientation des anciennes églises pour construire dans l'axe nord-sud.

Le terrain que nous avons étudié lors des fouilles est graveleux et peu humifère; cette couche de surface est mélangée à des terres argileuses retrouvées en profondeur. Lors de nos sondages, la nappe phréatique est apparue très vite. Nous avons remarqué qu'elle variait considérablement avec les pluies.

III. Les fouilles

1. Introduction

En 1971 et 1972, l'église de Collonge a fait l'objet d'une restauration complète. M. Jean Riedlinger, architecte responsable de ces travaux, nous a tenu au courant de la marche du chantier et prévenu de la découverte d'anciennes sépultures. Grâce à l'esprit de collaboration dont a fait preuve M. Riedlinger et grâce à la compréhension des paroissiens et surtout de celle de leur curé, M. l'Abbé A. Luisier, le bureau genevois d'archéologie a pu entreprendre une campagne de fouilles.

[44] L. Blondel, *Chronique archéologique pour 1954 et 1955*, dans *Genava* n.s., t. III, 1956, pp. 130-133. Voir aussi: dans *Genava*, t. VIII, 1930, pp. 59-60.

L'installation du chauffage et des tranchées techniques menaçaient le sous-sol archéologique, il fallait intervenir rapidement de manière à intégrer au programme de la restauration des recherches systématiques. Le désaxement de l'église actuelle par rapport aux bâtiments antérieurs nous a obligé à pousser nos investigations hors de l'édifice. Des sondages ont donc été effectués au nord et au sud de la nef.

Les documents anciens concernant Collonge et son église sont assez nombreux [45], pourtant l'étude sur le terrain a été menée sans pouvoir véritablement en tenir compte puisque la comparaison des résultats archéologiques avec les textes d'archives n'est intervenue qu'au cours de cette publication. Il convient également d'indiquer les ouvrages plus récents consacrés au village et tout particulièrement ceux de Claudius Fontaine-Borgel [46] et Adolphe Thorens [47]. D'autres travaux mentionnent encore la commune et l'église; nous en avons tenu compte lors de notre recherche [48].

2. *Méthode*

La fouille a débuté en étudiant le sol par décapages horizontaux et des témoins stratigraphiques ont été prévus (voir la coupe stratigraphique fig. 5) sur les grands axes des anciennes constructions. Nous avons vidé les tranchées de fondation dès leur apparition pour repérer le plan des murs détruits. Le dégagement des sépultures a également permis de mieux comprendre les liaisons des différentes structures et leur chronologie relative.

Les échafaudages disposés autour de l'église pour les restaurations nous ont empêché de terminer la fouille de la nef du premier édifice chrétien. Il ne semble pas que cette zone puisse fournir beaucoup de renseignements mais il est certain que de nombreuses sépultures doivent s'y trouver.

Les lignes de base du quadrillage et les altitudes ont été placées par les services du Cadastre [49]. Les relevés architecturaux, comme les plans de sépultures, sont dessinés à l'échelle 1:20. Ce travail a été effectué sur le terrain.

[45] Voir la notice historique où nous avons signalé tous ceux qui ont été portés à notre connaissance.

[46] Cl. Fontaine-Borgel, *Histoire des communes genevoises de Vandœuvres, Collonge-Bellerive, Cologny et des Eaux-Vives*, Genève, 1890, pp. 121 à 128.

[47] A. Thorens, *Histoire de Collonge-Bellerive*, Fribourg, 1957.

[48] *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. II, 1924, p. 545. J. G. B. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, suppl. 1872, pp. 89, 130, 158. P. Bertrand, *Collonge-Bellerive sous la patte de l'ours*, dans *la Tribune de Genève* du 27 août 1971. ID, *Inventaire des monuments et des sites classés dans le canton de Genève*, dans *Genava*, n.s., t. V, 1957, p. 46, n° 55.

[49] Nous tenons à dire notre gratitude à M. J.-P. Wisard et à son aide pour leur aimable collaboration et l'intérêt qu'ils manifestent pour notre travail.

Fig. 3. Plan de situation. Ech. 1 : 100.

Fig. 4. Plan des fouilles. Ech. 1: 100.

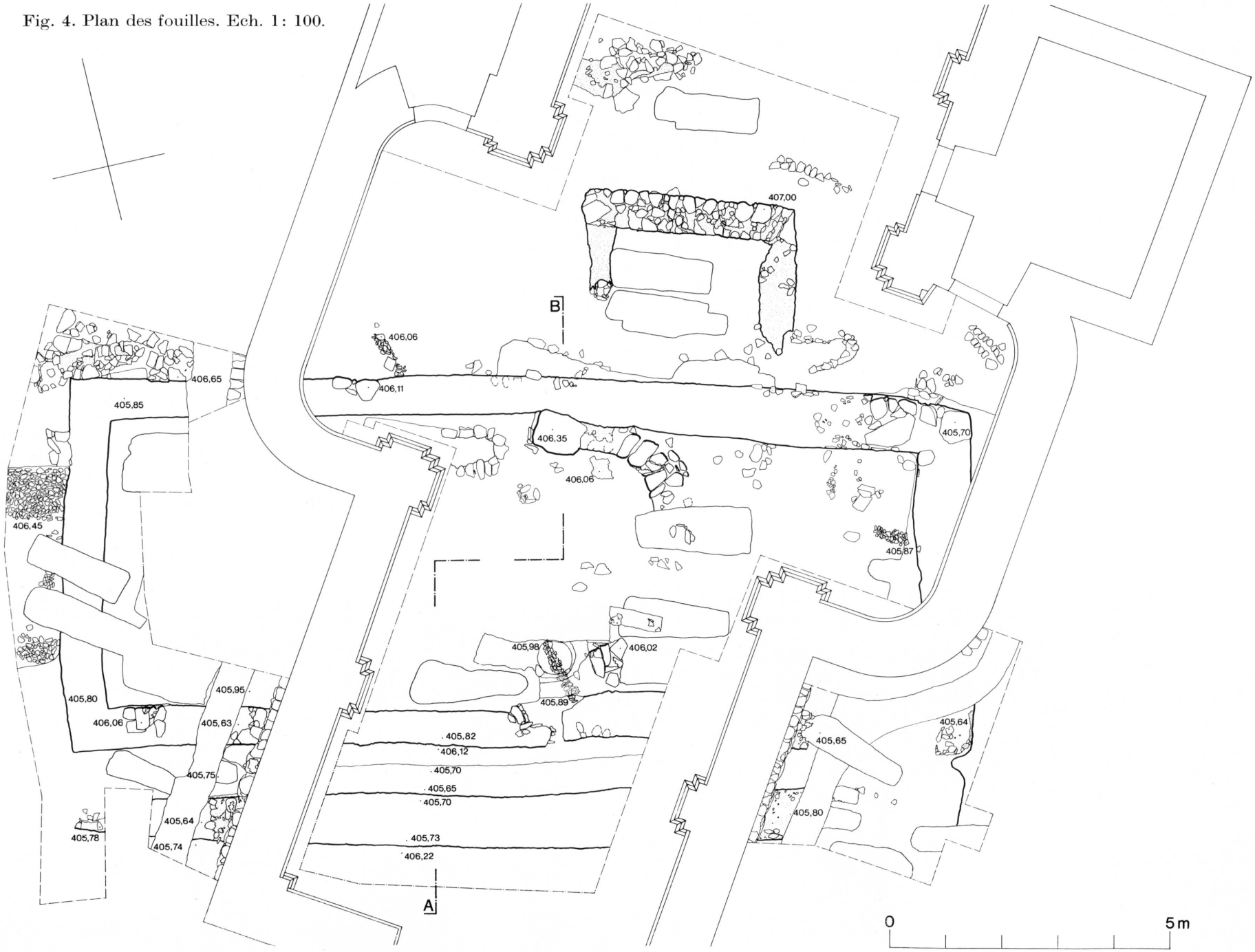

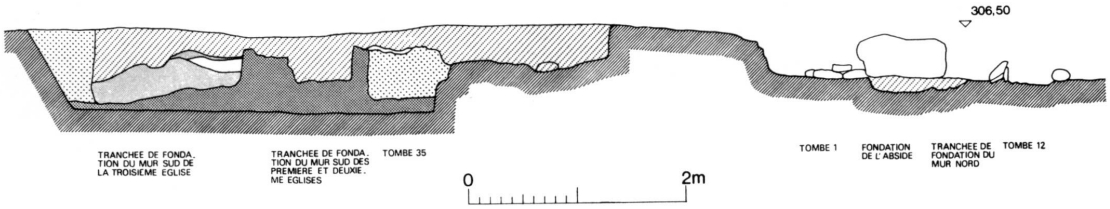

Fig. 5. Coupe stratigraphique A-B.

IV. Découvertes archéologiques

1. Première époque d'occupation

Dans le sol naturel de terre argileuse, sont apparues des fondations de murets ou de structures en bois. Très fragmentaires, ces vestiges situés, de biais par rapport au plan des églises, ont peut-être appartenu à un enclos (fig. 6-7). Nous avons défini un alignement avec deux segments conservés de cette fondation, son tracé passe sous l'épaulement méridional de l'abside du premier bâtiment chrétien, puis vers le nord sous le chœur et la nef. Des sépultures ont dérangé cette zone et la liaison à l'intérieur de l'église est entièrement détruite. Quelques éléments plus dégradés encore nous donnent aussi l'assurance d'une occupation ancienne sous le chœur rectangulaire de la deuxième église. Il s'agit d'un élément de fondation semblable aux autres mais dont l'orientation est différente.

Ces structures sont constituées par des pierres roulées de petites dimensions (5 à 10 cm). Nous n'avons pas retrouvé de traces de mortier. Les deux assises conservées représentent la partie inférieure d'une tranchée de fondation. Si les vestiges appartiennent aux substructions d'un mur, celui-ci était très étroit (21 cm) et ne soutenait probablement pas un bâtiment. Quelques rares tessons de céramique sigillée et des fragments de vases en pierre ollaire (fig. 35) nous donnent une indication chronologique partielle. Les tessons n'ont pas pu être classés, ils appartiennent à la panse d'un vase et n'ont pas de décor. Un fragment de poterie commune est également inventorié. Son aspect grossier, sa couleur brune et le sable utilisé comme dégraissant pourraient indiquer une étape d'occupation antérieure à la période romaine. Ce seul tesson est naturellement insuffisant pour tirer des conclusions définitives.

Orientée nord-sud et située sous le chœur de la première église, la tombe 17 devrait être antérieure à cet édifice. Il n'est malheureusement pas possible de relier stratigraphiquement la sépulture et les restes les plus anciens. Une meilleure connaissance du sous-sol archéologique de la région de Collonge nous aidera à comprendre

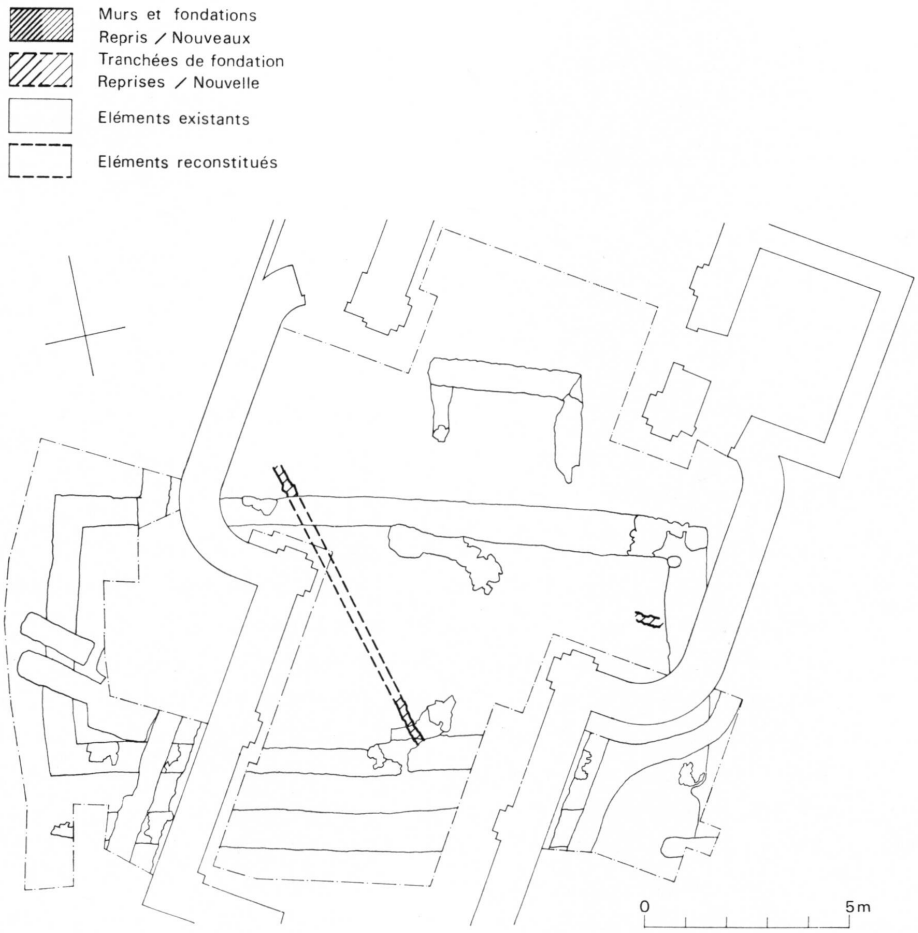

Fig. 6. Première époque d'occupation. Plan schématique. Ech. 1 : 200.

ces premières traces d'un aménagement fait par l'homme. On peut constater que ces structures définissent un ensemble assez grand, certainement de dimensions plus vastes que les églises bâties ensuite à cet endroit. Cette disposition et les éléments préservés des fondations sont très semblables aux restes découverts sous l'église de Russin [50] où nous avons retrouvé les fondations de murs de faible épaisseur et les preuves d'une occupation romaine.

2. *La première église*

Les maçonneries de la première église ont presque entièrement disparu. Quelques pierres en place et les tranchées de fondation nous restituent le plan de l'ancien

[50] *Russin*, 1971, p. 19.

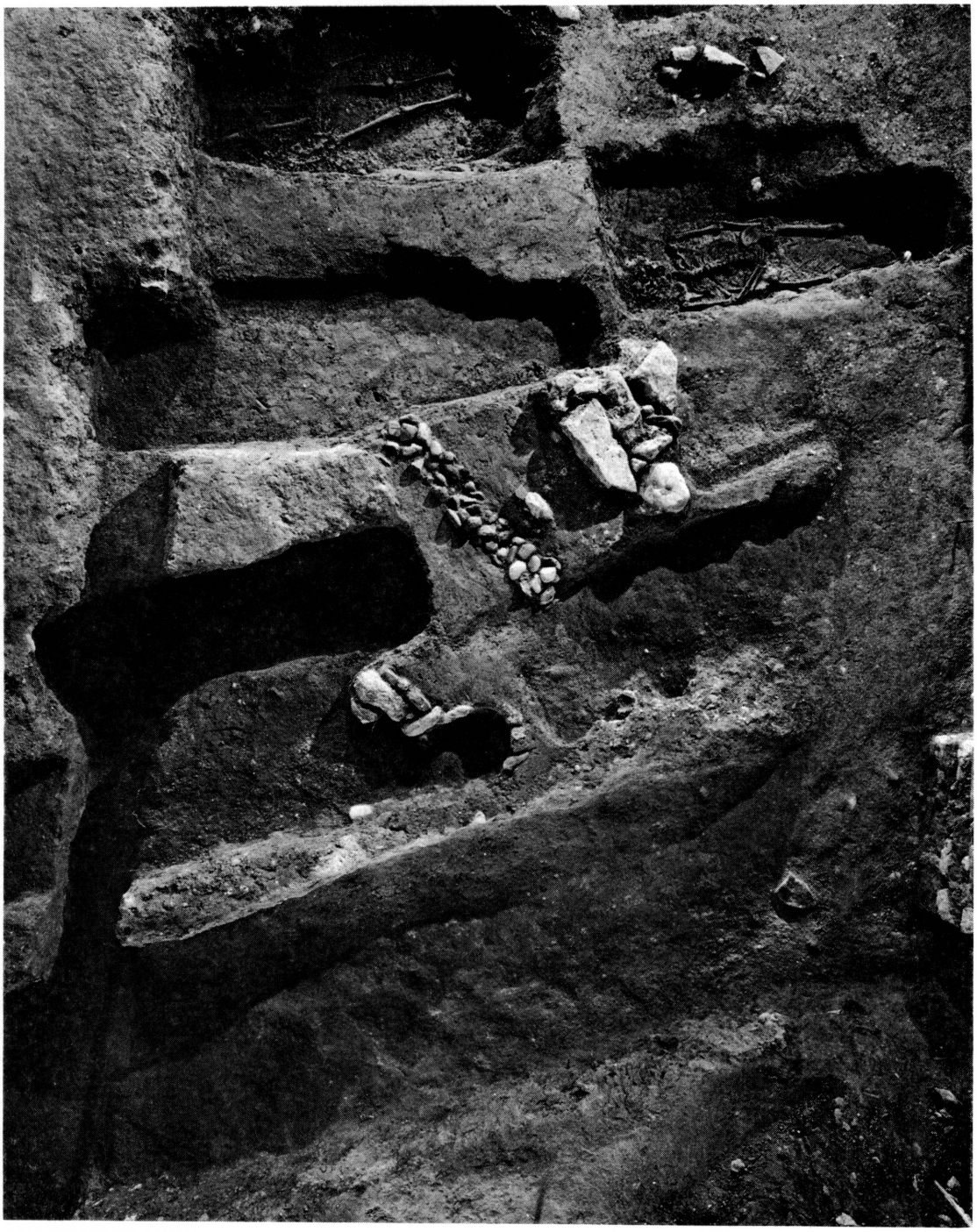

Fig. 7. Muret d'une première époque d'occupation et vestiges des édifices chrétiens (côté sud).

édifice avec sa nef rectangulaire et son abside semi-circulaire située du côté oriental. Cette église est bien modeste et ses caractéristiques architecturales témoignent de la pauvreté des constructeurs (fig. 8).

L'abside. En plan, l'abside n'est pas très profonde, par contre, elle s'ouvre largement sur la nef. Il n'y a pratiquement pas d'espace précédant son arc, celui-ci pourrait représenter un demi-cercle si le tracé des fondations avait été mieux dessiné par le maître d'œuvre. La partie semi-circulaire semble légèrement aplatie et son arrondi est irrégulier. Les pierres utilisées pour la construction sont de différents modules.

Au nord, un gros bloc marque l'emplacement approximatif d'un éventuel arc triomphal. Des galets de forme allongée sont placés radialement de manière à obtenir en fondation la courbe de l'abside. Des pierres de moindres dimensions complètent cette maçonnerie, liée par un mortier à la chaux dont il ne reste presque rien (fig. 9).

Du côté sud, la liaison de l'abside et du mur latéral n'est pas claire. Des différences de terre et des pierres allongées nous fournissent une indication, il n'est pourtant pas possible de définir le plan exact.

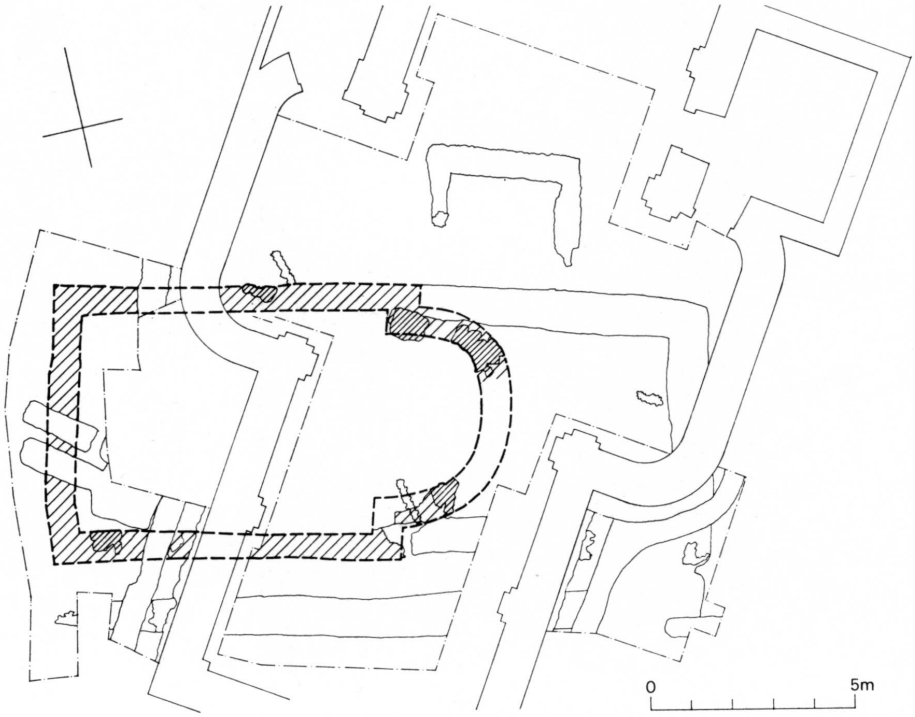

Fig. 8. Première église. Plan schématique. Ech. 1: 200.

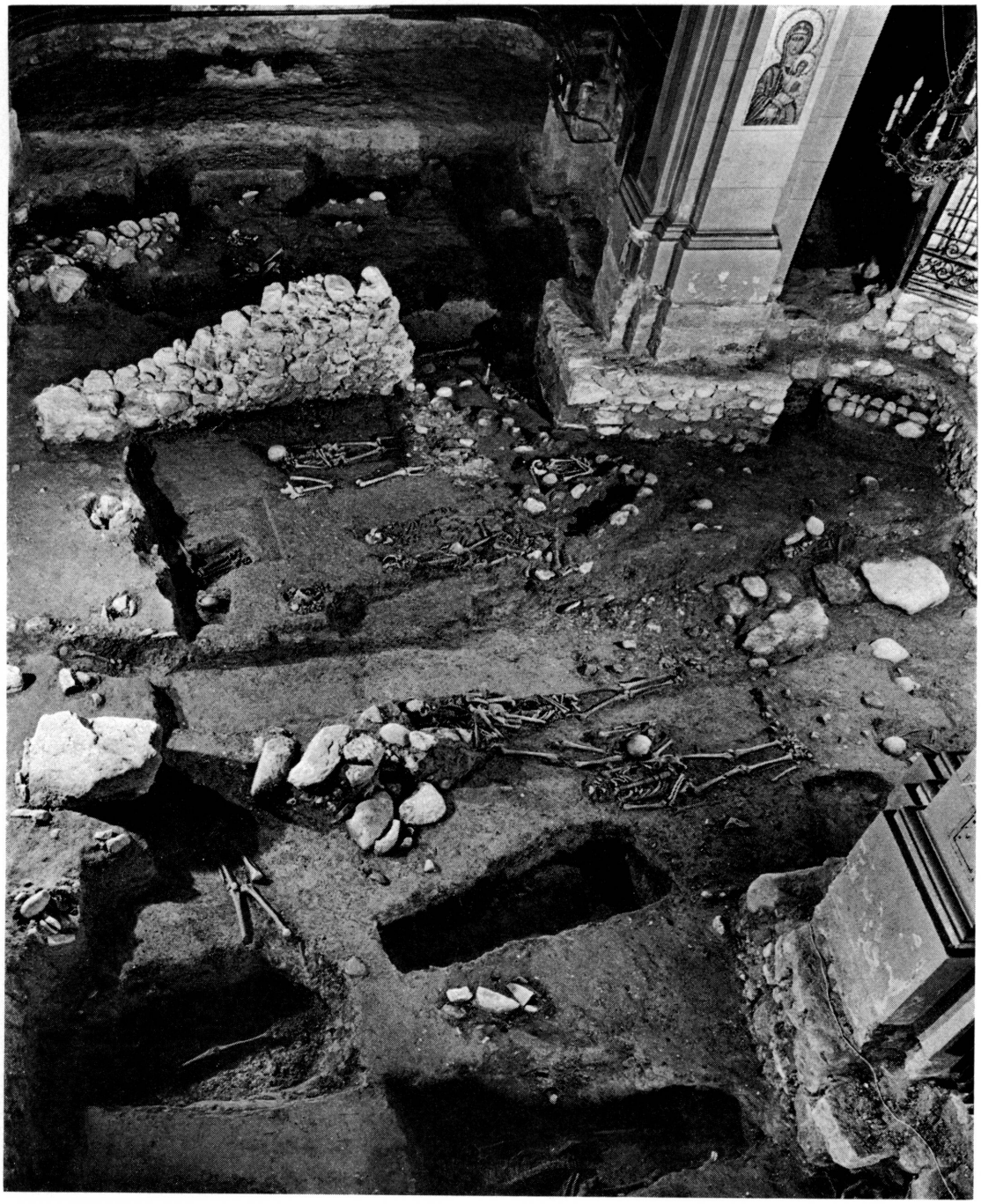

Fig. 9. Vue générale des fouilles à l'intérieur de l'église actuelle.

Les empreintes de pierre conservées dans le sol argileux et la limite du terrain naturel nous ont permis d'observer la superposition des deux premières assises. La partie inférieure de la fondation paraît avoir été prévue moins épaisse (env. 50 cm) et dès la deuxième assise, le mur est élargi (env. 70 cm). L'épaisseur du mur de l'abside et celle des murs de la nef sont semblables. On peut admettre malgré cela que l'abside était voûtée.

La nef. L'emplacement des murs de la nef a été repéré grâce aux tranchées de fondation. Ses dimensions dans l'œuvre étaient de 7,50 m de longueur et de 5,20 m à 5,30 m de largeur. La fondation du mur latéral est partiellement conservée près de l'angle sud-ouest. On remarque un élargissement au niveau de la troisième assise qui, comme pour les fondations de l'abside, pourrait signifier que le mur était plus étroit dans la tranchée prévue pour la première et la deuxième assise (fig. 10).

Le sol. Le niveau du sol de l'église n'est pas déterminé. Il devait y avoir un plancher à une altitude voisine de 406,30 m. La limite inférieure de la première assise et la situation des sépultures fournissent approximativement le niveau de ce plancher.

Le mur et la base d'un arc de l'église actuelle sectionnent l'extrémité occidentale de la sépulture 1. Le tombeau en moellons et les ossements des membres inférieurs du sujet sont préservés. La sépulture devait être recouverte d'une dalle aujourd'hui disparue. Le type de cette tombe est, pour notre région, assez ancien. On le rencontre à la fin du premier millénaire et au début de l'époque romane (fig. 11).

Essai de datation. Les caractéristiques de l'abside et le type de la tombe 1 [51] nous donnent une première idée de la datation de l'édifice. C'est à l'époque préromane ou au début de l'époque romane que semble appartenir la première église. En la comparant avec d'autres bâtiments religieux de la campagne genevoise, on retrouve la même datation [52] qui se confirmera probablement au cours des prochaines fouilles.

3. La deuxième église

La chœur rectangulaire. Nous avons observé fréquemment dans l'ancien diocèse de Genève et en France, jusqu'à Lyon, des églises rurales dont l'abside semi-circulaire a été supprimée pour faire place à un vaste chœur rectangulaire. Les fouilles nous ont permis de retrouver les traces d'une transformation analogue dans l'édifice de Collonge. Alors que l'ancienne nef est préservée, la construction du nouveau chœur à chevet plat vient s'appliquer aux épaulements de l'abside antérieure. Celle-ci,

[51] Voir p. 172.

[52] L. Blondel, *Un prieuré inconnu, le temple de Malval,* dans *Genava,* n.s., t. xii, 1964, p. 119. *Russin,* 1971, pp. 38-39.

Fig. 10. Vue générale de la fouille (côté ouest).

Fig. 11. Tombeau 1.

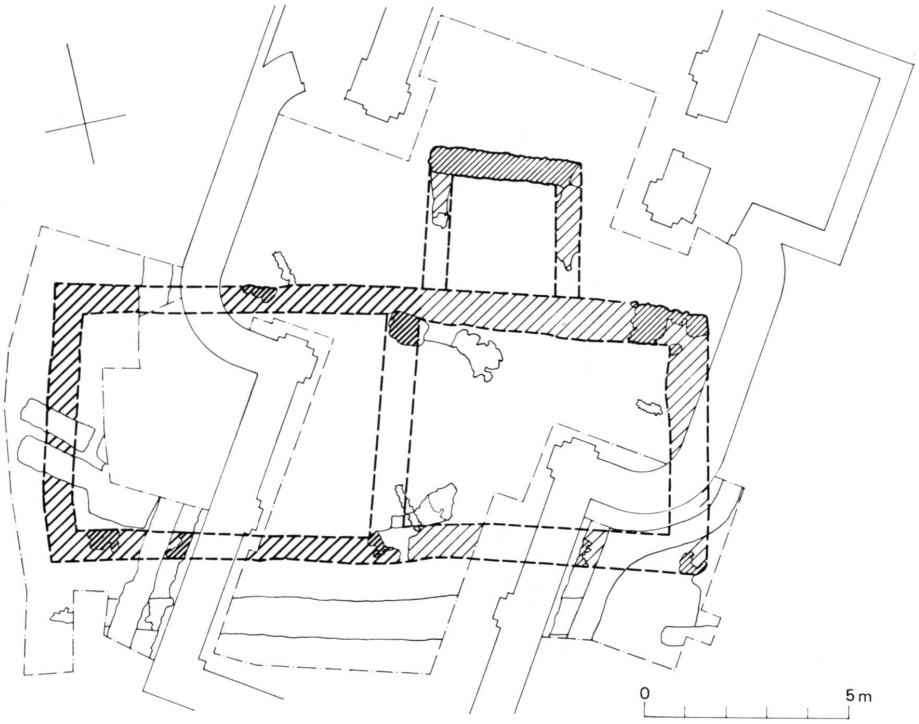

Fig. 12. Deuxième église. Plan schématique. Ech.1: 200.

comme ce fut le cas à Russin [53], n'a peut-être été détruite qu'après l'édification du chœur rectangulaire (fig. 12).

Pour cette étape des travaux, ce sont encore les tranchées de fondation qui nous fournissent le plan. Quelques grands galets sont également en place à l'angle nord-est du bâtiment (fig. 13). Contemporaines de la première église, les tombes 7, 10, 20 et 53 définissent le passage du mur oriental du chevet puisqu'elles ont été coupées lors des modifications liées à la deuxième église (fig. 14).

Les murs, avec près d'un mètre d'épaisseur, devaient soutenir la retombée d'une voûte. De nombreux exemples conservés dans la région témoignent de la présence de cette voûte longitudinale, en plein-cintre ou en berceau brisé.

Le chœur a près de 7 m de longueur et une largeur d'environ 4,60 m. Nous avions déjà remarqué que les proportions de ce type de construction ne varient pratiquement pas: soit une largeur égale aux deux tiers de la longueur [54]. Pour le chevet de la deuxième église de Collonge, cette règle est parfaitement valable.

L'annexe nord. Au nord du chœur rectangulaire, une petite annexe est adossée au mur latéral. Ses dimensions sont très réduites puisqu'elle représente une surface

[53] *Russin*, 1971, pp. 23-24.
[54] *Russin*, 1971, p. 75.

carrée de 2,60 m de côté. Plusieurs sépultures ont été dégagées à l'intérieur, certaines sont de l'époque d'utilisation de cette annexe (t2, t3, t4, t26), d'autres, dérangées par les murs, appartiennent à une période plus ancienne (t5, t27, t28, t29, t30, t34, t45). Les fondations sont peu profondes par rapport aux tranchées du chœur rectangulaire et les murs latéraux est et ouest sont démantelés. Quelques traces de mortier restées dans le sol déterminent leur position. Au nord, les premières assises sont conservées et l'on peut en étudier la maçonnerie. On remarque les pierres mal calibrées formant des assises irrégulières et l'on distingue quelques fragments de tuiles mélangées à un mortier utilisé en quantité.

Dans la tombe 3, près du crâne du sujet, nous avons découvert deux monnaies (M1 et M2, voir le rapport ci-après). Elles datent de 1651 et 1702. Les trois autres sépultures ménagées dans l'annexe sont superposées. Si les tombes 2 et 3 semblent d'une période assez voisine, la tombe 4, puis la tombe 26 sont plus anciennes (fig. 15).

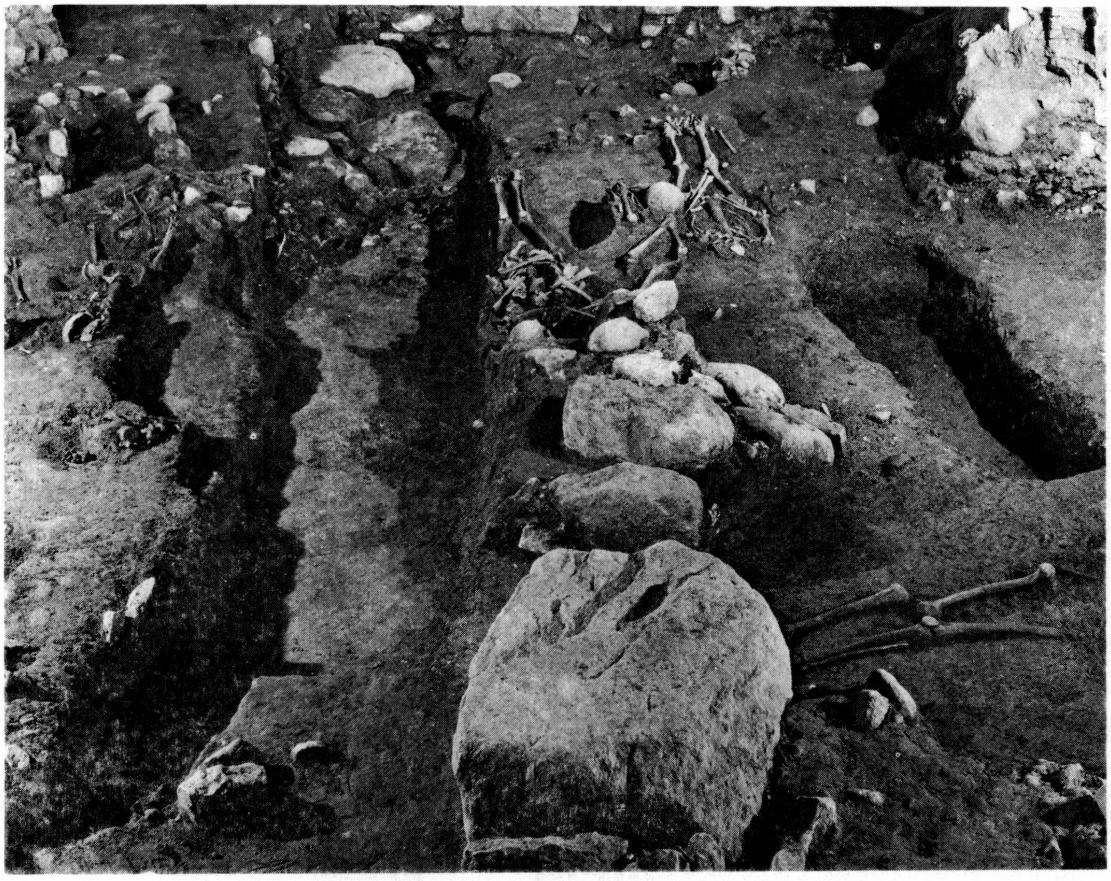

Fig. 13. Tranchée de fondations du mur latéral nord de la deuxième église et vestiges de l'abside de la première église.

Fig. 14. Sépultures coupées lors de l'établissement du chœur de la deuxième église.

La position des sujets appartenant aux dernières sépultures (t2, t3, et t4) nous donne une indication sur la situation intérieure de l'annexe. Un espace quadrangulaire reste vide du côté oriental. Un autel devait très probablement se trouver là et cette annexe correspondait ainsi à une chapelle. Il existe dans notre canton plusieurs chapelles fondées au cours et à la fin du moyen âge. Ainsi à Choulex, la chapelle des « de Cholay », dédiée à saint-guillaume, est citée en 1518. Bâtie du côté sud du chœur, à la limite de la nef, cette chapelle est, par ses dimensions et sa situation, une réplique de celle de Collonge [55].

[55] L. Blondel, *Chronique archéologique pour 1945* dans *Genava*, t. xxiv, 1946, pp. 30-31. L'église également a des proportions très semblables.

Fig. 15. Tranchée de fondation du mur latéral nord de la deuxième église et la chapelle.

On sait par l'abbé Ruphy [56] que vers 1774-1782 la chapelle est utilisée comme sacristie. Elle est alors voûtée et deux petites fenêtres l'éclairent. La fente qui apparaît à cette époque entre l'église et la sacristie pourrait indiquer que l'annexe est tardive et qu'elle ne fait pas partie du plan original établi lors de la construction du chœur rectangulaire. Il est vrai que du point de vue constructif, la séparation des deux bâtiments est logique.

Le mur du cimetière. On découvre au nord de l'église les traces d'une fondation. Il peut s'agir d'un mur dont le plan s'arrondit autour de la chapelle. Cette première assise est constituée par des pierres roulées sans mortier. L'épaisseur n'est pas conservée et seul l'alignement général peut être pris en considération. Deux segments ont échappé aux restaurations anciennes et aux constructeurs de l'église actuelle.

[56] Voir p. 141.

Plus à l'ouest, proche des tombes 13 et 14, une autre structure se dégage. Les pierres sont moins bien ordonnées, elles sont liées aux mortiers. Cette fondation est peut-être en rapport avec une maçonnerie située à l'angle nord-ouest des premiers édifices.

Ces vestiges appartenant à deux époques différentes font probablement partie des clôtures du cimetière, sans doute celles qui sont mentionnées dans les textes.

Essai de datation. Le chœur de l'église de Collonge est d'un type caractéristique pour notre région. A la fin des temps romans et durant la première partie de l'époque gothique, de nombreux édifices religieux ont été modifiés de cette manière [57]. C'est donc de la fin du XIIe siècle ou du XIIIe siècle qu'on peut dater la deuxième église. La chapelle construite ultérieurement pose un problème chronologique plus délicat. Le type de sa maçonnerie, le petit nombre de sépultures (dont la dernière est datée de 1702), son manque de liaison avec les maçonneries du chœur rectangulaire sont autant d'éléments qui suggèrent une date beaucoup plus tardive, éventuellement du XVIe siècle ou même postérieure. Il s'agit peut-être de la chapelle du Saint-Esprit mentionnée dans la visite de 1518 [58]. Elle n'est pas encore consacrée à cette époque.

4. La troisième église

La troisième étape des transformations est simple à définir puisque les textes fournissent à son propos une abondante documentation [59]. Sur le terrain, les vestiges sont très fragmentaires, la maçonnerie était de mauvaise qualité et l'extraction des matériaux réutilisables a fait disparaître une fois encore les murs jusqu'aux fondations. C'est donc en suivant les tranchées ménagées pour les premières assises que nous situons l'emplacement des nouveaux travaux. Les modifications ont surtout touché les murs sud et ouest de l'église. La surface disponible pour un agrandissement du bâtiment devait se trouver du côté méridional. On doit penser également que l'ancienne église était très ruinée et qu'il était plus facile de sacrifier le chœur et sa voûte plutôt que de transformer la nef seule (fig. 16).

Parallèle au mur latéral de la deuxième église, à environ 1 m plus au sud, une tranchée de fondation a été nettoyée, elle était remplie de fragments de mortier. Nous l'avons retrouvée aussi bien du côté du chœur rectangulaire que de la nef. Aux deux extrémités, les angles sont détruits par des tombes. A l'extérieur de l'église actuelle, contre ses fondations, quelques vestiges des maçonneries ont été dégagés. Le mur de la troisième église est construit à l'aide de pierres roulées, souvent cassées. Presque toutes de réemploi, ces pierres sont noyées dans un mortier très friable.

[57] *Russin*, 1971, pp. 72 à 78.
[58] Voir la note 21, p. 137.
[59] Voir pp. 139 à 142.

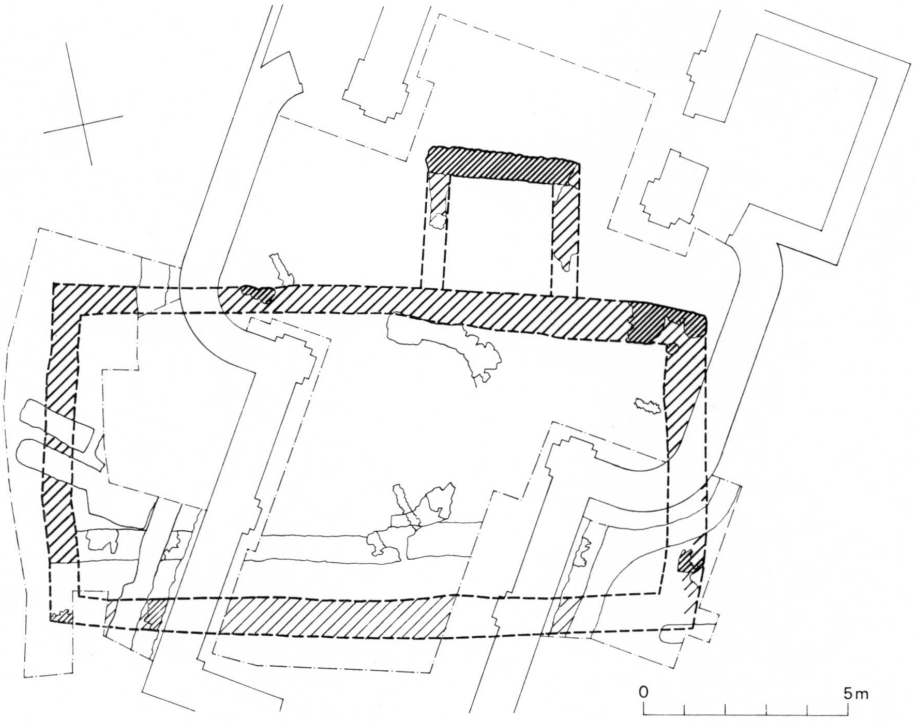

Fig. 16. Troisième église. Plan schématique. Ech. 1 : 200.

La tranchée de fondation présente une largeur de 1 m, mais le mur avait entre 70 cm et 80 cm d'épaisseur. Contre cette fondation, une seconde tranchée moins profonde est apparue. Il se pourrait que ce soient les traces du chantier de la quatrième église. Le transport des matériaux demandant de gros efforts, les « communiers » ont peut-être cherché à utiliser intégralement les anciens murs. Ils ne désiraient que les pierres tandis que le mortier, abandonné sur place, finissait par s'amonceler. En creusant une tranchée latérale, il était possible de retirer les moellons avec plus de facilité. Cette tranchée peut aussi appartenir à une phase de l'agrandissement.

Pour obtenir une église plus vaste, on a donc déplacé le mur latéral sud d'environ 1 m. On peut estimer que le chœur était ainsi carré, il avait de 6,70 m à 7 m de côté. Le maître d'œuvre a dû conserver au même endroit la limite de la nef et du sanctuaire.

Sans qu'il soit possible de dire si ce n'est pas le fruit du hasard, on retrouve dans la chœur de l'église d'Hermance les mêmes proportions. Il faut rappeler qu'au cours de la deuxième moitié du XVIIe siècle, cette église a été entièrement restaurée [60].

[60] J. MAYOR, *L'ancienne Genève, L'art et les monuments*, 1re série, Genève, 1896, pp. 61-78.

Nous avons dégagé du côté sud du chœur un élément de maçonnerie tombé. L'un des côtés était rectiligne et portait deux couches d'enduit à la chaux. Une brique estampée était réutilisée à l'intérieur, elle est datée de 1771 (fig. 36-37). Cette structure fait peut-être partie d'un autel latéral de la troisième église. On peut suggérer également qu'un morceau de la base de l'un des supports de l'église actuelle a été abandonné au cours de restaurations postérieures à 1806.

Datation. Il est presque certain que la troisième église de Collonge est l'édifice reconstruit en 1731. La description des travaux [61], les textes postérieurs qui prouvent leur exécution [62] et l'analyse des vestiges archéologiques concordent en tous points.

5. *L'église actuelle*

L'étude de cet édifice n'est pas liée aux investigations archéologiques. Toutefois on peut rappeler que la construction à débuté en 1792 et s'est poursuivie jusqu'en 1806. Une troisième phase de restauration s'est terminée en 1826. Au cours de ces derniers travaux on fait sans doute un drainage qui contourne le bâtiment; nous l'avons repéré du côté occidental et du côté oriental. Il est ménagé très simplement en une profonde tranchée remplie sur 40 cm de hauteur par des cailloux en vrac. Le problème de l'évacuation des eaux a dû se poser plus d'une fois car le niveau de la nappe phréatique peut monter actuellement à plus de 405,50 m d'altitude. Les fondations se trouvent donc dans l'eau et cette humidité devait être très gênante pour les premiers édifices (fig. 17).

Deux tombes nous fournissent une chronologie pour l'établissement du drainage. Les ossements de deux curés inhumés à l'est de l'église ont du être transportés dans le chœur. A cette occasion, nous avons constaté que le squelette du curé Joseph Duclot, décédé en 1821, était perturbé. Le drainage qui coupe perpendiculairement sa sépulture a sans doute été établi après cette date. Une autre tombe, également située en travers de l'écoulement, est presque intacte. C'est le curé Jean Roch qui est inhumé ici, il est mort en 1847.

On peut supposer que le drainage est établi en 1826, lors de la construction du clocher et des modifications de la partie méridionale du bâtiment.

Une empreinte circulaire est apparue dans la terre argileuse près de l'emplacement de la première église. La cavité en-dessus de cette empreinte était reliée stratigraphiquement aux couches les plus tardives. Par sa position axiale dans la nef du bâtiment actuel et à cause de ses dimensions, nous pouvons restituer là l'emplacement des fonts baptismaux monolithes du XVe siècle (fig. 18). Ceux-ci ont été déplacés plus tard (1826 ?) à gauche de l'entrée dans l'angle sud-ouest de l'église.

[61] Voir p. 140.
[62] Voir p. 141.

Nous avons repéré en plusieurs endroits les trous de poteaux des échafaudages établis pour la construction de l'église actuelle. Il y en a deux à l'extérieur du bâtiment le long du mur latéral ouest. A l'intérieur, l'un est dégagé du côté occidental de la chapelle, un autre dans la nef, il est situé entre les tombes 1 et 18. Les poteaux de bois étaient coincés dans la cavité (profonde de 50 cm) par des galets allongés et des pierres roulées plus petites.

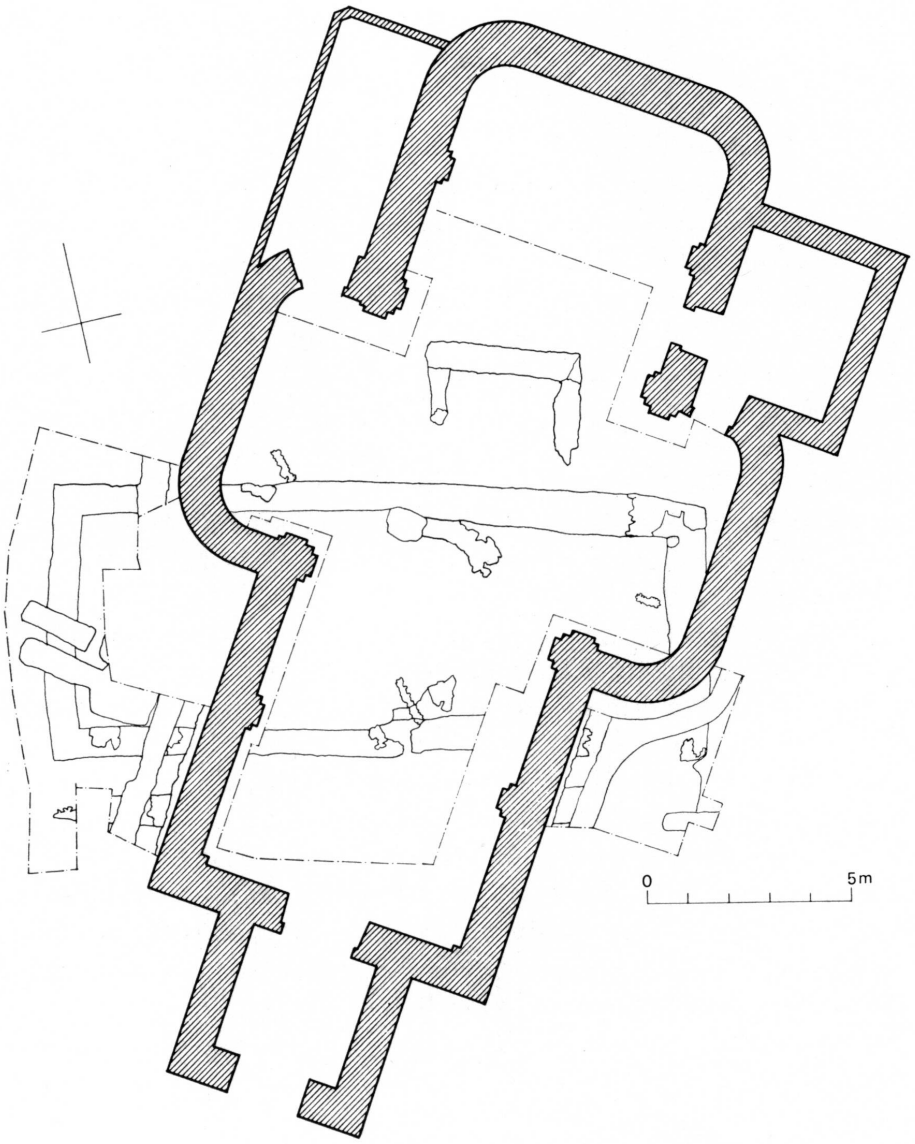

Fig. 17. Eglise actuelle. Plan. Ech. 1: 200.

Fig. 18. Empreinte de la base des fonts baptismaux dans la nef de l'église du XIXe siècle.

V. Reconstitution architecturale

Les vestiges découverts à Collonge lors des fouilles archéologiques sont insuffisants pour présenter une reconstitution architecturale des bâtiments. Certes, les descriptions retrouvées dans les textes et les relevés sur le terrain nous donnent une bonne idée des élévations mais nous ne connaissons rien de la hauteur et de l'épaisseur exactes des murs, de l'emplacement des ouvertures et de leurs dimensions.

Plutôt que de proposer des restitutions sans rapport avec nos découvertes, nous préférons simplement rappeler les étapes de construction et les éléments architecturaux dont nous avons pu retrouver des traces.

1. La première église

La première église avait une nef rectangulaire et une abside semi-circulaire. Le chœur était sans doute voûté en cul-de-four alors que la nef devait être couverte

par une charpente. Il ne reste aucune trace d'un éventuel arc triomphal, des portes et des fenêtres. Les fondations de l'autel et du sol ont également disparu.

2. La deuxième église

Un chœur rectangulaire est construit à la place de l'abside arrondie. Il est probablement voûté et l'aspect de l'église primitive change. Il existe de nombreux exemples de chœur de ce type dont les murs latéraux plus larges contrebutent une voûte en plein-cintre ou en berceau brisé. On apprend par les textes que le chevet est éclairé par une fenêtre axiale alors qu'une seconde ouverture est percée latéralement par rapport à l'autel. On sait qu'au XVe siècle il existe deux portes d'accès à la nef, l'une ouverte à l'ouest dans la façade et l'autre plus petite donnant passage vers la cure, au sud. Le sol était recouvert d'un plancher et une marche marquait le niveau plus élevé du chœur.

Au cours de la visite pastorale de 1443 [63], l'évêque se préoccupe de l'achat d'une cloche. Les descriptions plus tardives nous apprennent qu'une couverture sera installée pour la corde. Construit sur le mur de façade, il existait peut-être un clocher-arcade et la corde de la cloche se trouvait ainsi très exposée. Au XVIIe siècle, une chaire haute doit être placée dans la nef et des tribunes sont installées à l'extrémité ouest de l'église. Une chapelle, dont nous avons retrouvé l'emplacement de l'autel, est édifiée contre le mur latéral du chœur. Située du côté nord elle ne semble pas appartenir à l'étape de construction du chevet plat, mais elle est sans doute antérieure au chantier de la troisième église.

3. La troisième église

Presque entièrement rebâtie en 1731, la troisième église voit sa surface et son volume intérieur totalement modifiés. Le mur latéral sud du chœur et de la nef est déplacé de plus d'un mètre. Le chœur de plan carré est voûté d'arêtes, un arc le sépare de la nef dont le plafond est fait d'un lambris cintré. Des corniches de plâtre (fig. 34) décorent la partie supérieure des murs. La porte principale est ménagée dans la façade. Deux autres portes donnent accès au nord et au sud, à la chapelle transformée en sacristie et vers l'extérieur, du côté de la cure. Quatre fenêtres éclairent la nef et deux le chœur. Le sol est recouvert d'un plancher.

Le maître d'œuvre a édifié un clocher surmontant la façade; il doit être fort solide puisque la cloche pèse trois quintaux. Du même côté, les tribunes sont reconstruites. En y montant, on peut accéder au clocher. L'église est blanchie à l'intérieur et à l'extérieur.

Nous savons par les textes que la chapelle est transformée en sacristie au cours du XVIIIe siècle.

[63] Voir p. 136, note 17.

VI. L'église de Collonge et l'église de Russin
Comparaison avec les édifices religieux de la campagne genevoise

En 1970, les fouilles archéologiques et l'analyse architecturale de l'église du prieuré de Russin [64] nous ont donné l'occasion d'étudier un édifice religieux de la campagne genevoise. Par comparaison, il était possible de définir certains caractères propres aux églises rurales de notre région. Les nouvelles recherches effectuées à Collonge permettent de compléter les premiers éléments de cette typologie (fig. 19).

1. La première église : éléments de comparaison

On constate l'apparition aux époques préromanes ou au début de l'époque romane d'une église dont la nef unique est terminée à l'est par une abside arrondie. Cette première étape de construction est également attestée à Russin et à Malval [65]. L'abside, sans doute voûtée en cul-de-four, n'a pas un plan fixe. Les trois exemples retrouvés sont très différents. A Russin et à Collonge, le sanctuaire est largement ouvert sur la nef, il est relativement peu profond. A Malval, la surface du « chœur primitif » est étroite et plus allongée.

La nef de plan rectangulaire était charpentée, l'épaisseur des murs et la largeur de l'église le démontrent. Les dimensions générales varient pour la longueur (plus de 12 m à Malval et 7,50 m à Collonge) mais la largeur reste presque semblable (Russin 5,10 à 5,20 m, Collonge 5,20 à 5,30 m, Malval 5,60 m).

Il est encore trop tôt pour pouvoir donner une datation exacte et préciser un type bien défini pour ces constructions. On peut relever que les quelques exemples connus sont dissemblables et qu'il faut attendre d'autres fouilles pour déterminer le choix architectural d'un maître d'œuvre n'ayant peut-être pas travaillé aux grands chantiers de l'époque. Peut-être faut-il suggérer aussi une chronologie plus large, certains éléments architecturaux (comme les absides) pouvant appartenir à des temps plus reculés ou à une tradition encore mal connue.

2. La deuxième église : éléments de comparaison

L'agrandissement du sanctuaire avec son chœur rectangulaire voûté est une solution architecturale courante. A la suite des fouilles de Russin, il a été possible de bien comprendre cette étape que l'on retrouve dans les édifices d'une vaste contrée. En comparant l'épaisseur des murs reconstitués de la nef et du chœur, on constate une différence marquée dans le sanctuaire par des tranchées de fondation plus larges, donc une transformation identique à celle retrouvée dans l'église de Russin, des murs plus puissants étant prévus pour soutenir une voûte.

[64] *Russin*, 1971, pp. 72-78.
[65] L. Blondel, *Un prieuré inconnu : le temple de Malval*, dans *Genava*, n.s., t. xii, 1964, pp. 107-121.

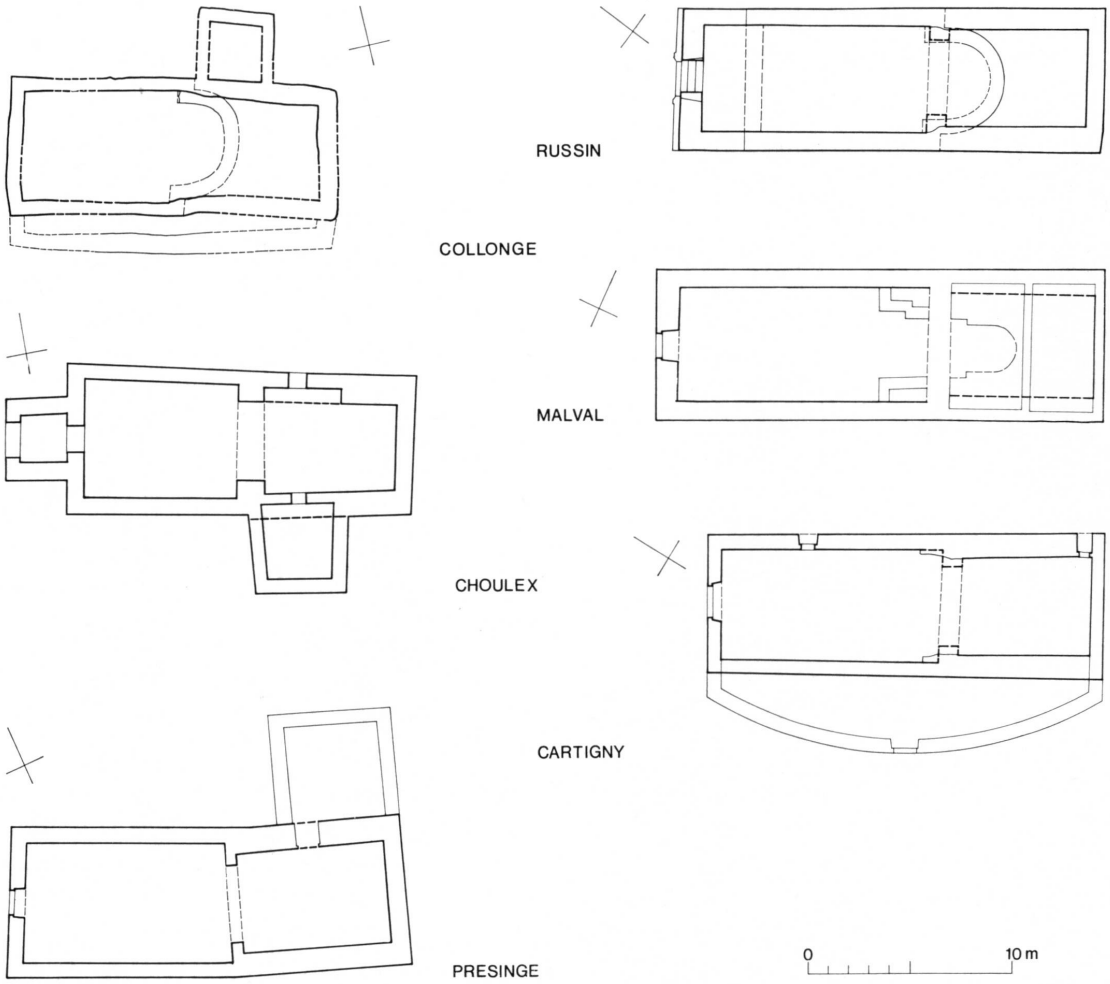

Fig. 19. Tableau comparatif de plans d'églises genevoises.

On peut remarquer à Collonge que le chœur rectangulaire est légèrement désaxé. Cela pourrait indiquer que l'abside arrondie était encore en place durant les travaux du nouveau chevet [66]. L'alignement des murs latéraux de la nef et du chœur était rendu difficile par les deux étapes de construction ou l'on prêtait peu d'attention à cet alignement. A l'église Saint-André de Choulex [67], le mur latéral sud du chœur est déboîté, il faut admettre que ce monument a fait l'objet d'une transformation semblable et que pour les mêmes raisons, l'alignement n'est pas parfait. On constate aussi en étudiant le même édifice que l'annexe située au sud

[66] Nous avons la preuve de ces deux étapes de transformation à Russin.
[67] L. Blondel, *Chronique archéologique pour 1945*, dans *Genava*, t. xxiv, 1946, pp. 28-31.

prolonge la partie déboîtée et semble ainsi s'aligner à l'épaulement éventuel de l'abside d'une construction antérieure. L'annexe nord de Collonge devait être placée de manière identique par rapport à l'épaulement de l'abside de la première église. Ces deux derniers bâtiments ont aussi des proportions très voisines, que leur proximité (environ trois kilomètres) pourrait expliquer.

Nous avons déjà signalé [68] que la nef de l'église Saint-Félix de Presinge pourrait appartenir à une construction plus ancienne que le chœur rectangulaire actuel. Là encore, on observe que le chœur à chevet plat est désaxé par rapport à la nef. Des sondages récents nous ont permis de nettoyer un segment de mur parallèle au chœur et à la sacristie de cette église. A 60 cm de la paroi, les fondations de pierres roulées avaient 50 cm d'épaisseur. Malgré une surface dégagée très réduite, on peut envisager la présence d'une clôture de même nature que celle découverte près de l'angle nord-est du chœur et de la chapelle de l'église à Collonge.

3. La troisième église : éléments comparatifs

L'église construite en 1731 devrait être comparée aux nombreux édifices genevois du XVIIe et du XVIIIe siècle mais ce travail dépasserait le cadre de notre publication. Mentionnons un seul exemple d'agrandissement latéral presque contemporain: l'église de Cartigny, transformée vers 1772. L'agrandissement de l'ancien bâtiment, effectué également du côté sud, a pris une forme en hémicycle caratéristique de l'architecture protestante.

Conclusions

Pour les recherches comparatives concernant les églises rurales, cette nouvelle fouille apporte des renseignements mais il faudra encore plusieurs chantiers archéologiques dans notre région pour comprendre les partis des architectes du premier millénaire ou du Moyen Age. Une recherche typologique et des fouilles systématiques devraient être la seule manière d'étudier des édifices dont la simplicité n'est qu'apparente.

VII. Les sépultures

Les archives paroissiales de Collonge-Bellerive possèdent la liste des personnes enterrées dans l'église aux XVIIe et XVIIIe siècles [69]. Ce document fournit plusieurs renseignements et permet certaines constatations [70]. De 1618 à 1782, vingt-six

[68] *Russin*, 1971, pp. 75-76.

[69] APC. Registre des sépultures. La référence pour l'une des personnes mentionnées provient d'une copie du registre original déposé aux Archives d'Etat de Genève, deux pages manquant dans le registre de Collonge. AEG, Etat civil, Collonge-Bellerive, vol. 1, p. 128.

[70] Plusieurs remarques citées dans notre texte proviennent d'une analyse de ce document, préparée par M. G. Curtet à Collonge, que nous tenons à remercier.

hommes et dix femmes sont inhumés dans l'église. Une note apparaît dans le registre des sépultures, elle est écrite de la main du curé vers 1751 : « ... tous ceux qui sont enterrés dans l'église n'y ont aucun droit de sépulture et ce n'est qu'en conséquence d'un louis qu'ils paient selon la coutume en réparation de l'Eglise... ».

La liste contient quatre ecclésiastiques seulement, alors que la paroisse a compté neuf curés, de 1602 à 1782. On peut assurer que trois des quatre curés ensevelis durant cette période ont leur tombe ménagée dans le chœur [71]. Il n'y a que trois nobles et la plus grande partie des personnes enterrées dans l'église appartiennent à la catégorie des fonctionnaires du Roi de Sardaigne (seize sépultures). Les gens de la paroisse occupent dix places.

La fouille systématique de l'ensemble des sépultures situées à l'intérieur et autour des premiers édifices était presque impossible. Le très grand nombre de tombes, le niveau élevé de la nappe phréatique [72] et la marche du chantier de restauration de l'église actuelle ne le permettaient pas. Nous avons préféré délimiter certaines zones qui ont fait l'objet d'une fouille plus minutieuse. Chaque fois que nous avons constaté la présence de clous ou de traces de bois attestant un cercueil, nous le signalons spécialement (fig. 20-21).

Il est possible de placer chronologiquement les cinquante-trois tombes étudiées en trois séries :

1. Les sépultures t. 1, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 20, 21, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 34, 45, 46, 47, 48, 53 de la première église.
2. Les sépultures t.2, 3, 4, 9, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 22, 26, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 41, 42, 43, 44, 50, 51, 52, de la deuxième église.
3. Les sépultures tardives t.11, 25, 38, 39, 40, 49.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la *tombe 17* est peut-être antérieure à la première église, elle échappe donc à cette classification, seuls les membres inférieurs du squelette sont conservés car la fosse de la tombe 18, creusée plus tard, a coupé l'ancienne sépulture. Orienté nord-sud, tête au sud, le sujet est situé sous le chœur du premier édifice chrétien. Sans connaître la position exacte de l'autel, on peut supposer que la tombe 17 est plus ou moins à son emplacement, ce qui rend peu probable une inhumation durant l'occupation de l'église. Une plaque de mortier contenant beaucoup de chaux couvrait partiellement la sépulture. Ce mortier appartient peut-être au niveau de construction du bâtiment. Un fragment de céramique commune, d'une époque précédant les temps chrétiens, est inventoriée dans la fosse.

[71] APC, Registre des sépultures (C. P. Paget, 1774 et A. Ruphy 1782). APC, Administration paroissiale, t. II, testament du Rév. Cl. Fontaine, 1694. Voir aussi A. Thorens, *op. cit.*, pp. 97-98.

[72] Les ossements de certaines tombes (t18, t35) étaient dans l'eau.

Fig. 20. Plan des sépultures. Niveau supérieur. Ech. 1:100.

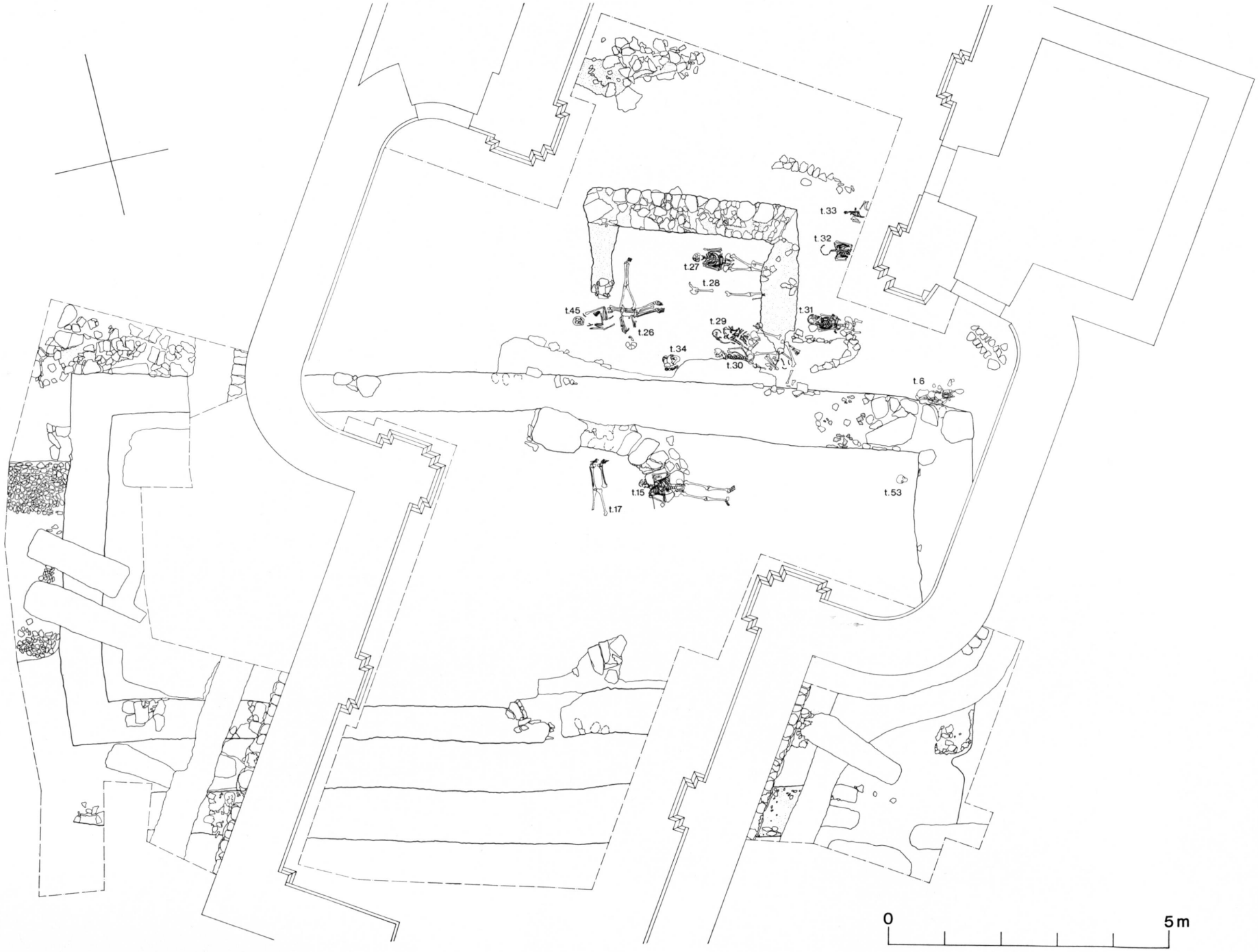

Fig. 21. Plan des sépultures. Niveau inférieur. Ech. 1: 100.

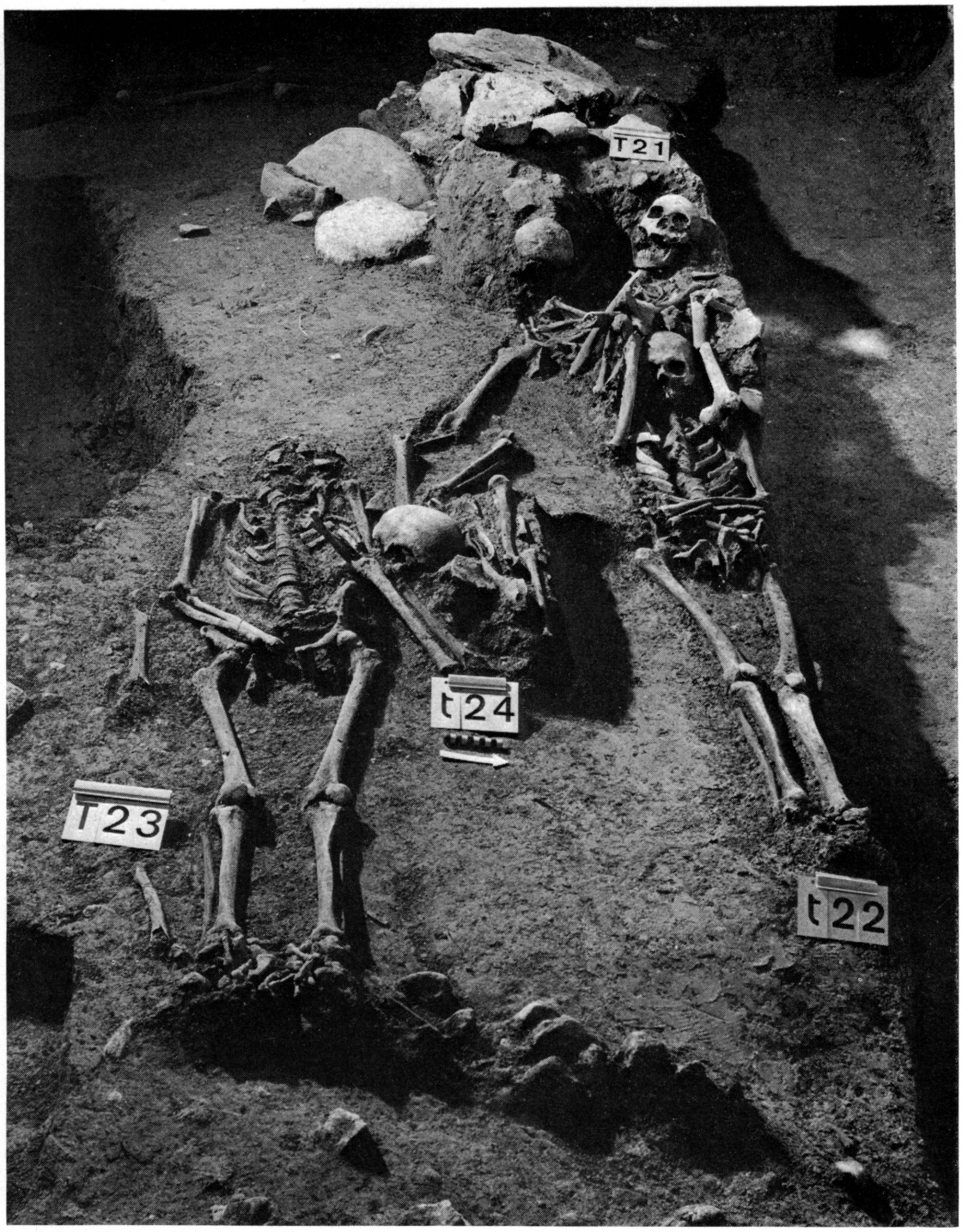

Fig. 22. Sépultures situées à l'extérieur de la première église, autour de son abside.

1. Les sépultures de la première église

Les sépultures de la première période d'occupation chrétienne sont orientées est-ouest, tête à l'ouest. Une seule d'entre elles, la *tombe 1*, était aménagée à l'aide de pierres et de mortier, elle est coupée par les fondations de l'église actuelle. Son extrémité orientale est préservée ainsi que la partie inférieure du squelette. La dalle de couverture a disparu, elle était soutenue par au moins quatre assises de moellons. Il ne reste que quelques traces du mortier servant à jointoyer les pierres dès la troisième assise. Par comparaison [73], on peut dater ce type de sarcophage de l'époque préromane ou du début de l'époque romane.

La *tombe 12* est creusée contre l'épaulement de l'abside semi-circulaire. La fosse est marquée par quelques pierres, mais il est peu probable que l'on ait construit un sarcophage de moellons. Le sujet repose en position horizontale. Les tibias sont placés en pente et ses pieds se trouvent 20 cm plus bas que le reste du squelette. Il semble donc que le terrain situé à l'angle nord-est de l'église n'était pas parfaitement nivelé. Le sujet est légèrement de biais et la fosse est coupée par le mur du chœur rectangulaire.

L'établissement du mur latéral nord du chevet plat a dérangé le côté droit du sujet de la *tombe 5*, qu'il faut aussi placer dans la première série.

Le mur oriental du chœur rectangulaire a sectionné les *tombes 7, 10, 20 et 53*. La *tombe 21*, située de biais contre l'abside semi-circulaire est aussi de l'époque de la première église. En étudiant le niveau de ces sépultures et en pensant à la position éventuelle de l'autel de la deuxième église, il est possible d'admettre que les tombes *8, 23, 24, 47 et 48* font partie de ce premier groupe (fig. 22). Plusieurs sépultures sont coupées par les murs de la chapelle nord. Certaines d'entre elles sont perturbées par la tombe 5 et lui sont donc antérieures, comme d'autres sépultures voisines, pratiquement au même niveau: *tombes 29, 30, 34 et 27, 28, 45* (fig. 23).

Les tombes 6 et 46 posent un problème particulier, ce sont des sépultures secondaires, d'un type qui n'a jamais été signalé dans notre canton. Nous avons découvert des ossements en vrac dans deux fosses de dimensions réduites (60 cm × 40 cm), creusées contre le mur de l'église. Le sol de l'une d'elles est pavé de quelques pierres (t46), l'autre a ses parois consolidées à l'aide de galets. Ces sépultures représentent une seconde inhumation alors que l'on était dans l'obligation de déranger les tombes originales (fig. 24-25).

La visite paroissiale de 1663 [74], avec une injonction de faire clore le cimetière et de transporter les ossements qui seront profanés, nous donne un bon exemple des raisons qui ont pu décider un curé à faire préparer de telles fosses. On peut

[73] Voir les exemples de même époque dans: Ch. Bonnet, *Saint-Jean*, 1968, pp. 143-147; ID, *Saint-Jean*, 1970, pp. 71-76.

[74] Voir p. 138, note 26.

Fig. 23. Sépulture 45. On distingue le long du bras gauche une plaque osseuse provenant d'une maladie du sujet.

croire qu'après certaines difficultés, les travaux pour l'établissement de la clôture du cimetière de Collonge ont eu lieu [75]. Il serait tentant d'associer les tombes 6 et 46 à cette époque. Bien entendu, les preuves manquent et l'aménagement est

[75] Dans la visite du 18 mai 1687 (voir p. 139, note 30) l'évêque Jean d'Arenthon d'Alex demande de maintenir la clôture du cimetière.

Fig. 24. Sépulture secondaire 6.

peut-être plus ancien. Sur le plan anthropologique, les sujets sont eux aussi difficiles à dater puisque l'on ne connaît pas l'emplacement de leur première sépulture.

Cette coutume funéraire est connue mais habituellement, c'est un véritable « caisson » de dalles de pierre ou de « tegulae » qui constitue le coffre de la nouvelle sépulture. M. S. Gagnière, dans son étude typologique concernant les tombes de la basse vallée du Rhône [76], les nomme « caissons de réduction ». Il envisage, pour ce type, une chronologie qui va de l'époque romane à la fin de l'époque gothique. M. H.-R. Sennhauser a retrouvé dans l'une des anciennes églises d'Altendorf [77] un caisson de même type (tombe 4). Il contenait les ossements d'une femme de

[76] S. Gagnière, *Les sépultures à inhumation du IIIe au XIIIe siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône*, dans les *Cahiers Rhodaniens*, t. xii, 1965, pp. 102-105.

[77] H.-R. Sennhauser, *Die älteren Pfarrkirchen von Altendorf, Kt. Schwyz*, dans *Mitt. des Historischen Vereins des Kantons Schwyz*, Heft 57, 1964, p. 16, fig. 17.

Fig. 25. Sépulture secondaire 46.

40 à 50 ans, qui provenait peut-être d'une tombe (1) de la première église. L. Blondel signale deux sépultures secondaires à Saint-Maurice dans la chapelle de Notre-Dame Sous-le-Bourg [78]. Il utilise le terme de « fosse de relégation ». Le sujet retrouvé dans le caisson 23 était adulte et de sexe masculin. A l'intérieur d'ossuaires un peu plus grands, deux squelettes étaient réenterrés à Saint-Ursanne (fouille du cloître, 1964), trois à Agaune dans le coffre 68 [79].

2. Les sépultures de la deuxième église

La *tombe 15* est placée sur les fondations de l'abside de la première église et la *tombe 22* est creusée contre les fondations du chœur rectangulaire (fig. 22). Ces deux sépultures sont certainement contemporaines de la deuxième église, par contre, les *tombes 31*, *32* et *33*, coupées par les murs de l'église actuelle, pourraient être d'une autre période.

Lors de l'établissement de la chapelle nord, la *tombe 26* est creusée la première. Le sujet est orienté nord-sud (tête au sud). C'est le seul exemple d'une orientation de ce type pour la deuxième série, vraisemblablement par manque de place dans la chapelle, quoique plus tard trois personnes aient été inhumées de la manière habituelle dans le sens est-ouest, *tombes 2*, *3*, *4*. La tombe 3 nous donne un indice chronologique puisque deux monnaies de 1651 et 1702 (M1 et M2, voir rapport concernant les monnaies, p. 191) nous fournissent une date limite. Elles ont été trouvées près du crâne. Nous avons remarqué pour les sépultures 2, 3, 4 les traces du bois des cercueils (fig. 26).

La *tombe 16* est coupée par la *tombe 9* dans le remplissage de laquelle une monnaie de Louis de Savoie, 1434-1465 (M3, voir rapport concernant les monnaies), a été découverte. La *tombe 14* est perturbée par la *tombe 13*, comme la *tombe 18* par la *19*, avec les *tombes 35*, *36*, 37 *(en vrac)*, *41*, *42*, *43*, *44*, *50*, *51*, *52*, ces sépultures sont à classer dans la deuxième série. Les sujets de ces dernières étaient enterrés dans des cercueils.

3. Les sépultures tardives

Quatre sépultures tardives appartiennent probablement à des ecclésiastiques. On connaît les curés J. Duclot (dont la tombe est perturbée) et J. Roch (*tombe 49*) inhumés à l'extérieur de l'église actuelle. Dans le chœur des édifices précédents, les *tombes 11 et 25* doivent avoir été faites pour deux autres curés. La position du squelette de la tombe 11 semble le démontrer puisque la tête se trouve à l'est,

[78] L. Blondel, *La chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg à Saint-Maurice d'Agaune*, dans *Vallesia*, t. VIII, 1953. p. 8, fig. 2, tombes 6 et 23. Voir aussi M.-R. Sauter, *Rapport sommaire sur les ossements recueillis dans les tombes de Saint-Maurice Sous-le-Bourg, 1951*, Annexe II, p. 18.

[79] L. Blondel, *Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune*, dans *Vallesia*, t. XXI, 1966, p. 32, tombe 68.

Fig. 26. Sépultures inhumées dans la chapelle nord (2, 3, 4).

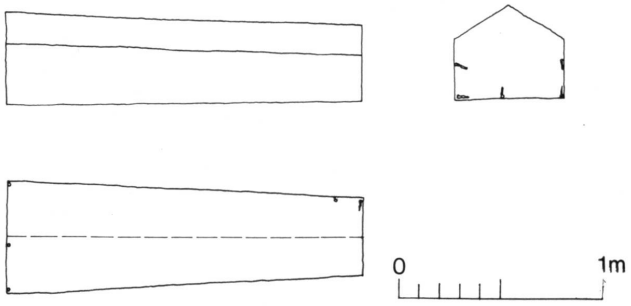

Fig. 27. Reconstitution du cercueil de la tombe 11.

« tournée vers les fidèles ». Un crucifix de bronze était posé sur sa poitrine. Il est possible que cette tombe soit celle du Révérend Claude Fontaine dont le testament de 1694 [80] nous renseigne sur ses funérailles. Il ne parle cependant pas du crucifix. L'empreinte de son cercueil a pu être étudiée. Nous en proposons une reconstitution (fig. 27). Ce cercueil est d'un type que l'on rencontre au XVIIe et au XVIIIe siècle (fig. 28).

Les *tombes 38, 39* et *40* sont creusées au travers de la façade des anciens bâtiments. Leur orientation, comme pour la tombe 49, montre que ces sépultures ont été aménagées après la construction de l'église actuelle. Elles sont placées perpendiculairement aux murs latéraux de cette église.

Inventaire du mobilier

Le mobilier découvert dans les anciennes sépultures est pauvre, par contre, les objets sont plus nombreux après le XVIIe siècle.

Tombe 3. Deux monnaies (M1 et M2) et deux épingles de bronze près du crâne. Un chapelet de perles en os avec une croix latine de même matière attaché par des fils de bronze. Il était placé dans les mains du sujet.

Tombe 9. Monnaie (M3) dans le remplissage.

Tombe 11. Crucifix de bronze sous la main droite du sujet. Le bras droit seulement était replié sur la poitrine. Sous l'une des branches de la croix, un morceau d'étoffe et un fragment de cuir étaient conservés.

Tombe 15. Fragments d'une épingle de bronze dans le remplissage.

Tombe 17. Tesson de céramique commune (romain ou protohistorique).

Tombe 19. Médaille de bronze avec la représentation de la Vierge.

Tombe 25. Monnaie (M4) dans le remplissage.

Tombe 27. Deux épingles de bronze, l'une de 63 mm de longueur, près du crâne.

Tombe 40. Anneau de bronze à l'annulaire de la main droite. Bague de bronze avec décor en relief et anneau très fin, à l'annulaire de la main gauche. Crochet de fil de bronze sur le cou, une pièce de cuir se trouvait sous le crochet. Epingle derrière le crâne.

Tombe 49. Crucifix de bronze et de bois. Seul le Christ de bronze est conservé.

Les fouilles partielles des sépultures ne nous donnent qu'une idée approximative de l'ancien cimetière de Collonge. Il devait s'étendre tout autour de l'église et les tombes devaient être encore plus nombreuses qu'à l'intérieur de l'édifice car il fallait verser pour y être enterré un louis pour les réparations. Le dégagement systématique du sous-sol de l'église de Russin nous a permis d'inventorier

[80] APC, Administration paroissiale II, 1694. Voir aussi: A. THORENS, *op cit.* pp. 97-99.

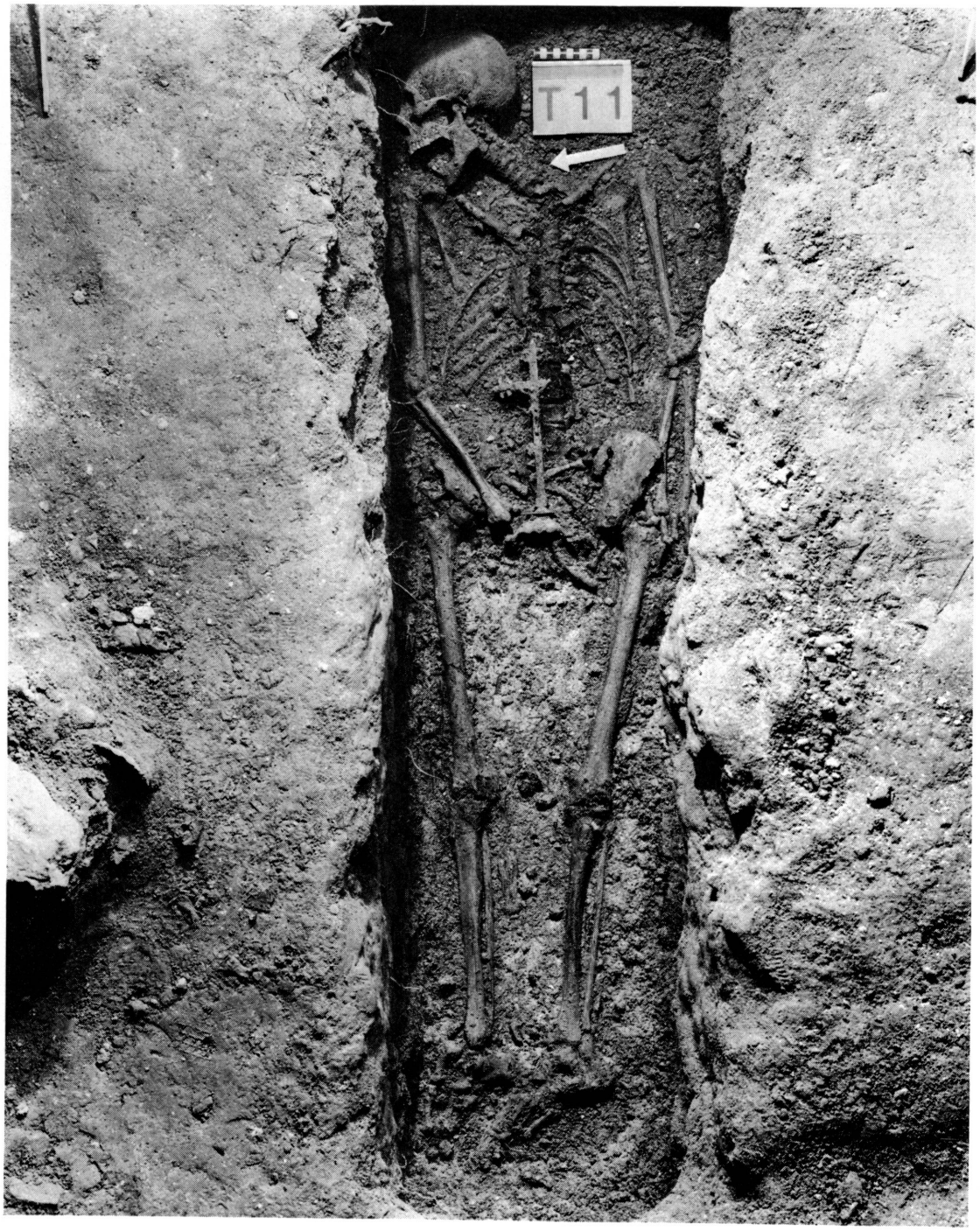

Fig. 28. Sépulture 11 avec son crucifix *in situ*.

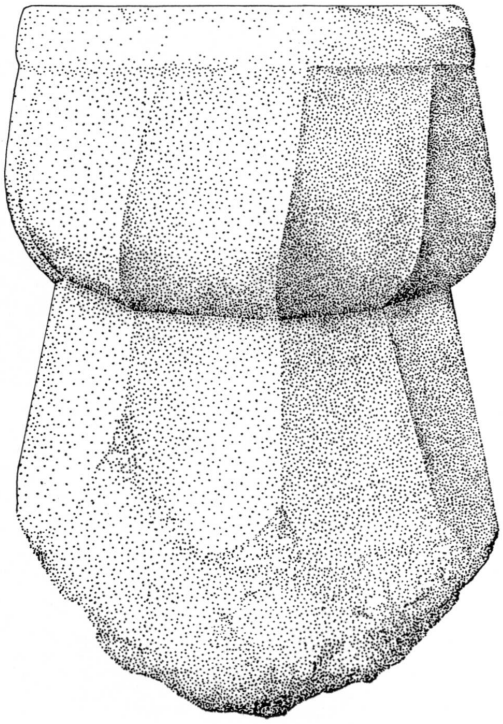

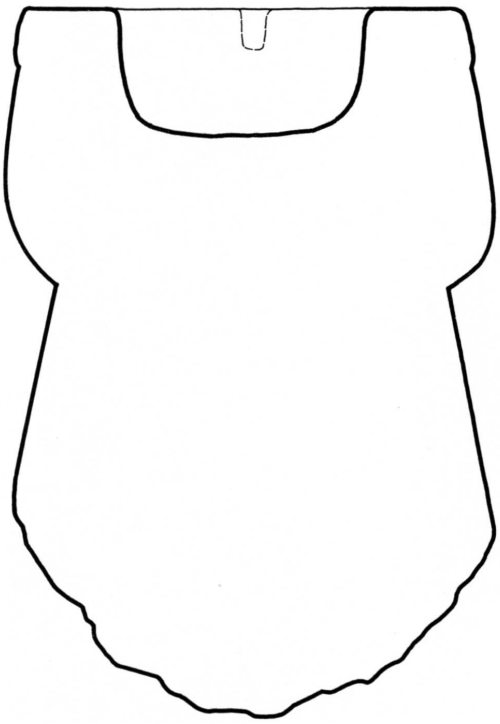

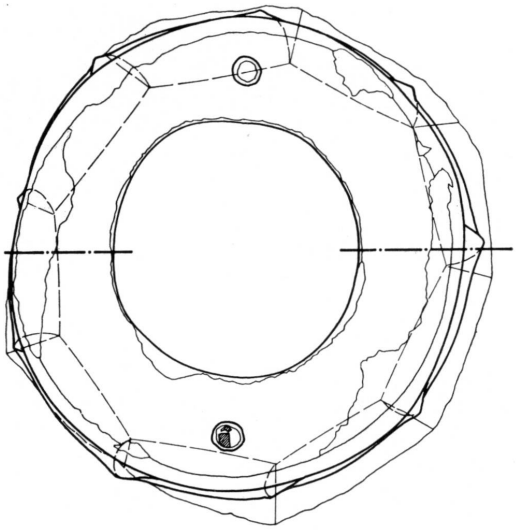

élévation coupe

plan

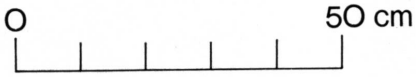

Fig. 29. Fonts baptismaux.

plus de soixante sépultures [81] dans le bâtiment. A Collonge, ce nombre doit être plus grand car les surfaces fouillées ont montré une plus forte concentration de tombes.

VIII. Les fonts baptismaux

Les fonts baptismaux étaient encastrés à l'angle nord-ouest de l'église. Ils ont été placés là au cours des réfections de 1826. Nous avons retrouvé un emplacement antérieur, dans l'axe du bâtiment, au milieu de la nef. L'empreinte de la pierre était encore visible dans le terrain argileux. C'est durant la première partie du XIXe siècle que les fonts baptismaux étaient à cet endroit (fig. 18).

Le bloc monolithique de calcaire est taillé au pic et au ciseau. La cuve est circulaire à l'intérieur ainsi que le bandeau marquant sa lèvre. La panse est décorée de neuf arêtes qui déterminent le même nombre de pans. Le sculpteur a voulu donner à la vasque une forme hélicoïdale et ses arêtes sont en biais. La base est polygonale, ses neufs faces sont limitées par la continuation des arêtes de la panse mais on n'y retrouve pas le tracé hélicoïdal du haut. Elle présente un certain fruit. Sous la partie polygonale, le bloc de pierre est encore brut (fig. 29-30).

Les cuves de forme hélicoïdale sont bien connues dans cette région du canton. Quelques exemples sont conservés à Corsier (dans l'angle nord-ouest de la nef), à Hermance [82], à Meinier (une partie de la cuve est visible à l'entrée) et à Chens-sur-Léman [83] (avec l'un des côtés aplati). Plus élaborés, les fonts baptismaux de Jussy ont une cuve de forme très semblable. C'est aussi le cas du bassin « cylindro-conique à torsades » du puits de la maison de Barthélémy Chuet, chanoine de Genève en 1456, évêque de Nice (1462-1501), actuellement entreposé au Musée d'art et d'histoire (nº 252) [84].

Doit-on penser qu'il existait un sculpteur qui aurait travaillé au nord-est de notre canton ou faut-il voir plutôt un type très répandu à cette époque? L'étude détaillée de chacune des pièces et leur comparaison avec d'autres exemplaires de Savoie ou du pays de l'Ain nous fourniront sans doute une réponse.

On peut rappeler que lors de la visite paroissiale du 3 mars 1471 [85], l'évêque demande l'installation d'une piscine liturgique près des fonts. Au cours des fouilles effectuées dans l'église de Russin, nous avons retrouvé deux piscines liturgiques,

[81] *Russin*, 1971, pp. 78-96.

[82] La vasque du même type, dont la base a disparu, est réutilisée actuellement dans la propriété de M. Ed. Piuz située dans le Bourg-d'en-bas.

[83] La cuve placée devant l'église de Chens en Savoie provient de l'ancienne église de Cusy, aujourd'hui détruite. Cette dernière était très voisine du village d'Hermance.

[84] W. Deonna, *Les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire* dans *Genava*, t. v, 1927, p. 151, nº 325 (= *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929, p. 151). Provenant de la rue de Rive 9, 1886.

[85] Voir p. 136, note 18.

l'une était associée aux fonts baptismaux [86]. A Briord (Ain), dans l'église paroissiale, une cuve polygonale est taillée dans une pierre monolithe qui comporte, sur l'un des côtés, une partie saillante creusée d'une cavité avec son conduit d'évacuation. Cette piscine liturgique est intégrée au baptistère. C'est une variante qui devait se trouver aussi dans le diocèse de Genève [86bis].

Essai de datation. Les recherches qui n'ont pratiquement pas dépassé les limites de notre canton sont insuffisantes pour proposer une datation très précise. On peut simplement remarquer que plusieurs des fonts baptismaux retrouvés à Genève semblent appartenir au XVe siècle ou au début du XVIe siècle [87]. Celui de Collonge devrait se rattacher au XVe siècle.

IX. Le matériel archéologique (inventaire par matière)

1. Bronze

Crucifix découvert sur la poitrine du sujet de la tombe 11 (voir l'étude de M. P. Rousset, pp. 192-195).

Crucifix dont la croix de bois a disparu. Le Christ en bronze se trouvait sur la poitrine du sujet de la tombe 49 (voir l'étude de M. P. Rousset, pp. 192).

Quatre monnaies: M1 et M2 près du crâne du sujet de la tombe 3. M3 dans le remplissage de la tombe 9, M4 dans le remplissage de la tombe 25 (voir le rapport de M. N. Dürr, p. 191).

Médaille avec la représentation de la Vierge. Inscription: « Mater Dolorosa » « Roma ». Retrouvée dans le remplissage de la tombe 19 (voir l'étude de M. P. Rousset, pp. 194-195).

Médaille du XIXe siècle. Figuration d'un chat et d'un lézard sur un mur avec décor floral (fig. 31). Diamètre: 42 mm. L'objet était dans un niveau de destruction à l'ouest des anciennes églises.

Bague ornée d'un décor en relief. Elle était passée à l'annulaire de la main gauche du sujet. Tombe 40 (fig. 32).

Anneau passé à l'annulaire de la main droite. Tombe 40, (fig. 32)

Anneau très fin passé à l'annulaire de la main gauche. Tombe 40.

Agrafe de fil de bronze découverte sur le cou du sujet de la tombe 40 [88] (fig. 32).

Epingles. Tombe 3 et tombe 40 (fig. 32).

[86] *Russin*, 1971, pp. 87-90.

[86bis] *Russin*, 1971, p. 87, note 66, Mont.

[87] W. Deonna, *Les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire*, dans *Genava*, t. V, 1927, pp. 151 et 152, nº 325, 326, 327, 328, 329, 330 et t. VII, 1929, p. 317, nº 1133 (=*Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929, pp. 151-152, 423). *Russin*, 1971, p. 91.

[88] Voir à ce sujet les agrafes confectionnées à l'aide d'un fil de bronze d'une diamètre inférieur: *Russin*, 1971, p. 96. M.-R. Sauter, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1965, 1966 et 1967*, dans *Genava*, n.s., t. XVII, 1969, p. 12.

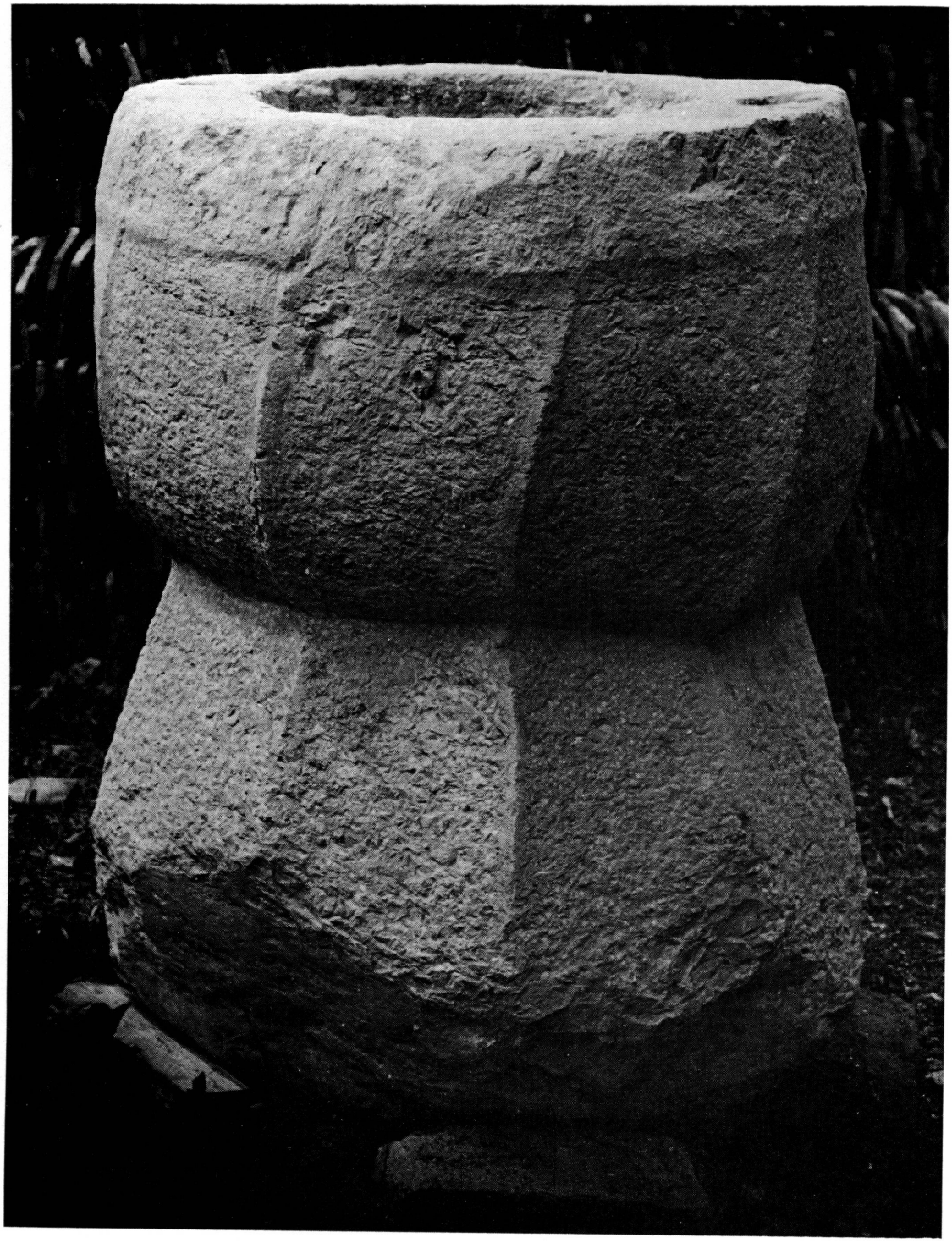

Fig. 30. Fonts baptismaux.

Fig. 31. Médaille du XIXe siècle.

2. *Os*

Chapelet de perles en os avec une croix latine de même matière, liés par un fil de bronze. Tombe 3 (fig. 33).

3. *Bois*

Chapelet de perles de bois liées par un fil de bronze. Il a été découvert dans le niveau de destruction de la troisième église. Sondage ouest (fig. 33).

4. *Plâtre*

Fragments de moulures appartenant aux corniches de la troisième église (fig. 34).

5. *Céramique*

Tessons de céramique sigillée sans décor.

Tessons de céramique commune atypique.

Tesson de céramique vernissée jaune (fig. 35), retrouvée dans un niveau de destruction tardif.

6. *Pierre*

Fragments de vases à cuire de pierre ollaire (fig. 35) découverts dans les premiers niveaux d'occupation sous le chœur rectangulaire de la deuxième église.

7. *Terre cuite*

Brique estampée d'une roue avec des signes qui n'ont pas tous été interprétés (croix latine, lettres, symbole d'une constellation). Elle est datée de 1771 (fig. 36-37) et était réemployée dans une maçonnerie tombée dans le chœur de la troisième église (voir p. 161).

Briques retrouvées dans le sol de la quatrième église. L'une d'elle porte un graffito: « L'ami Louis L...r, l'espagnol 1778 » (dimensions 28 × 14,3 × 2,2 cm) (fig. 38). Les autres, du XIXe siècle, ont souvent la marque « Contamine J.G. » [89] (dimensions 26,8 × 31,5 × 2,4 cm).

[89] Il existe à quelques centaines de mètres au nord-est de Collonge un lieu dit «Contamines» qui devrait correspondre à l'emplacement de la fabrique.

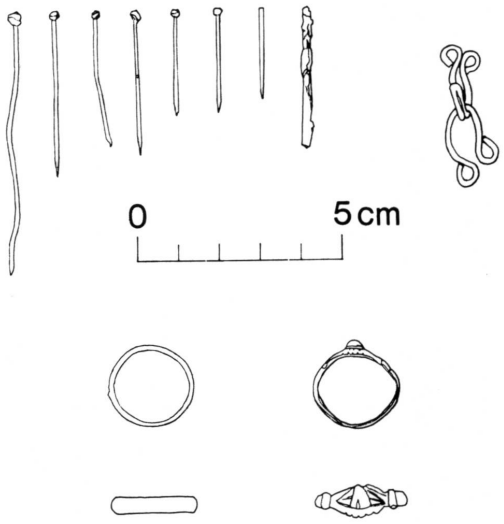

Fig. 32. Objets de bronze.

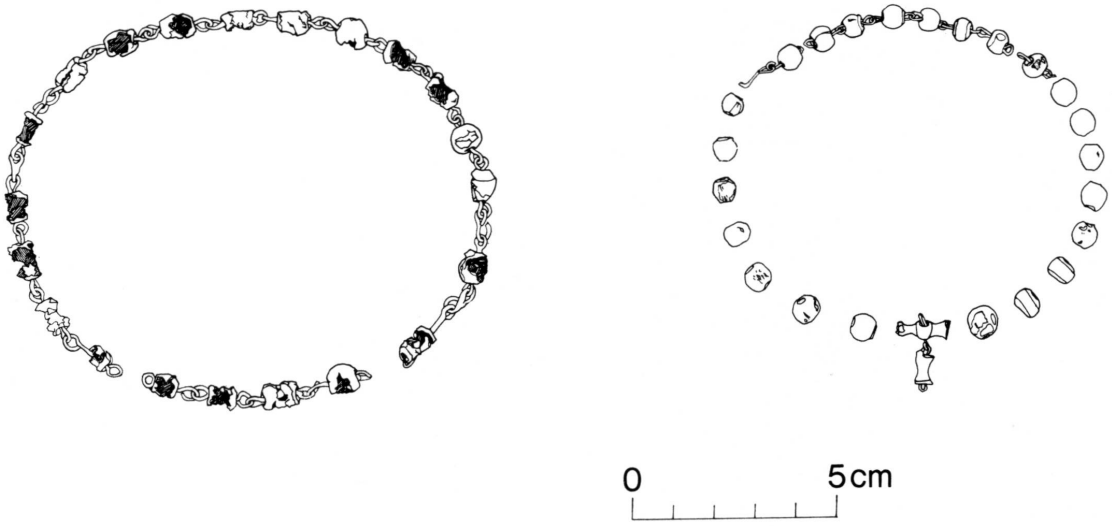

Fig. 33. Chapelets en bois et en os.

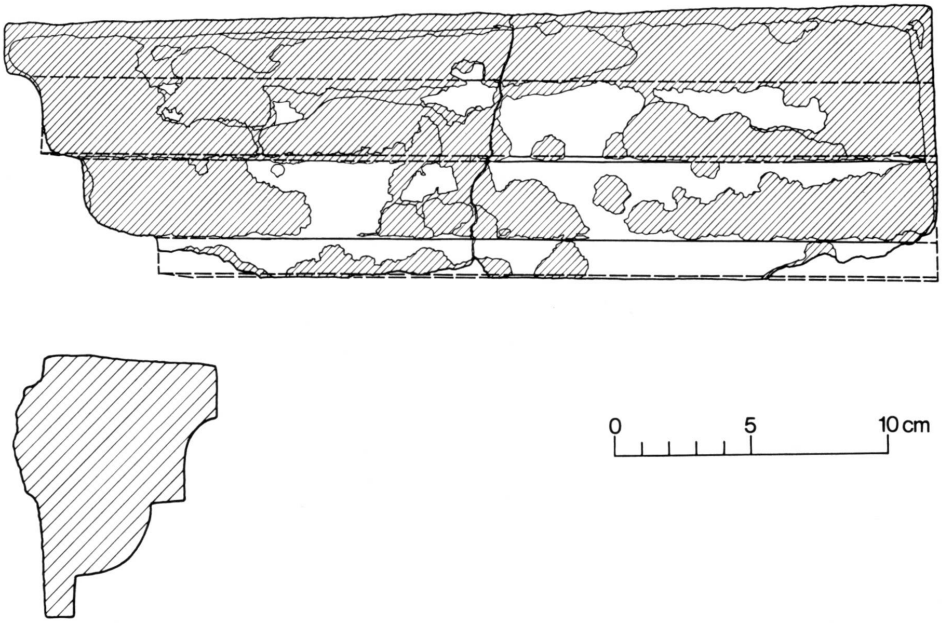

Fig. 34. Fragments de corniche en plâtre.

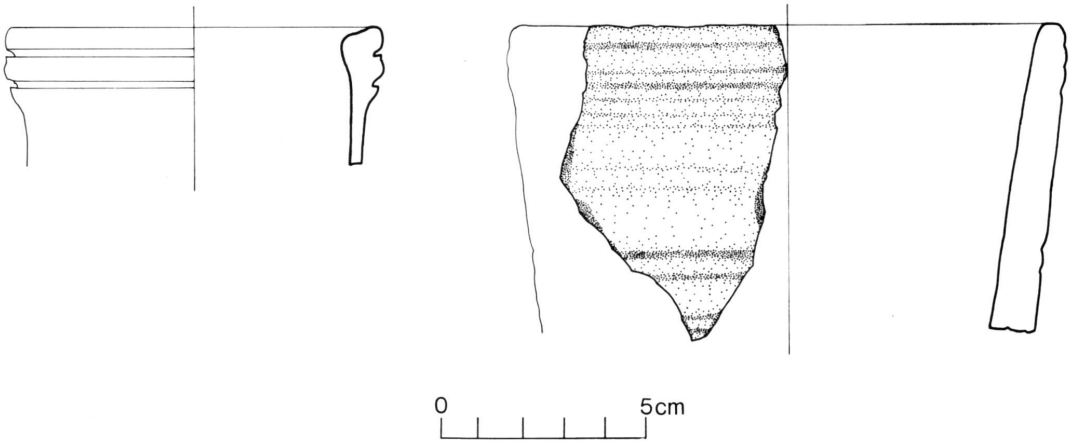

Fig. 35. Fragments de céramique et de pierre ollaire.

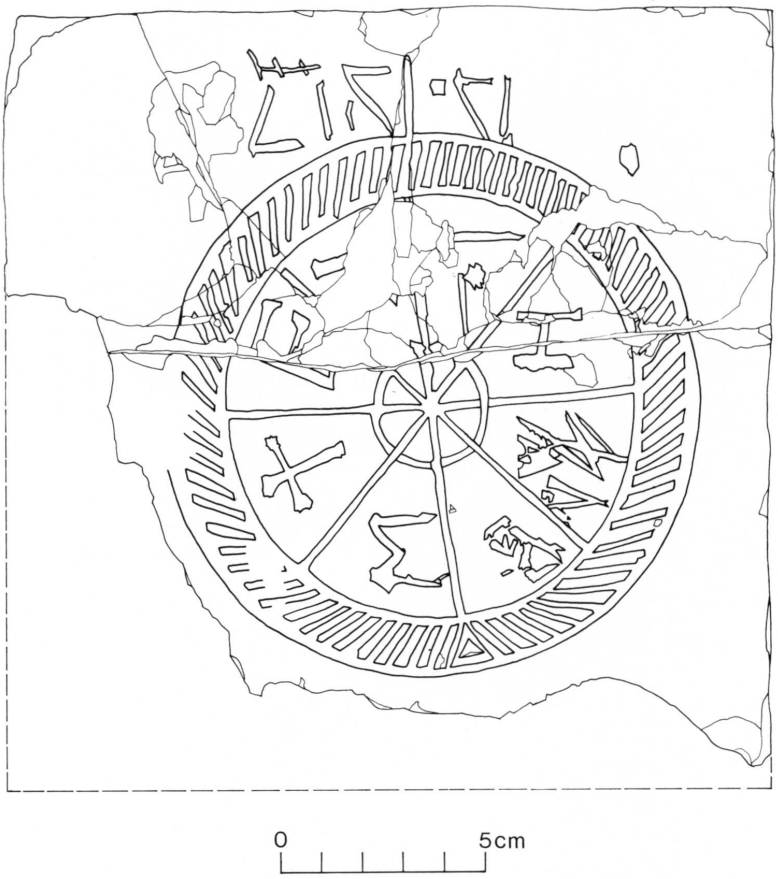

Fig. 36. Brique estampée.

Fig. 37. Brique estampée.

Fig. 38. Brique datée de 1778.

X. Conclusions

Il est possible d'interpréter les vestiges très partiels découverts à Collonge parce que cette fouille continue les travaux archéologiques effectués dans l'église de Russin. Les parois entièrement préservées de cette église et les étapes de construction bien définies nous permettent de comprendre les édifices de Collonge, retrouvés grâce aux tranchées des fondations.

Les documents d'archives complètent aussi nos connaissances puisque la troisième église, difficile à reconstituer, en plan, devient intelligible par les devis et les textes du XVIIIe siècle.

Le bureau cantonal d'archéologie poursuit l'exploration systématique de bâtiments dont la restauration en cours permet une investigation complète. Actuellement, ces recherches nous donnent une nouvelle occasion d'étudier l'un des plus vieux sanctuaires du canton. Il s'agit de l'église d'Hermance qui, presque certainement, fournira des informations supplémentaires s'ajoutant aux résultats actuels. Ainsi s'accumule un nombre toujours plus grand de données qui, se recoupant et s'enrichissant mutuellement, permettent de nous faire peu à peu une idée précise de l'histoire des édifices chrétiens de l'actuel territoire genevois. Il valait donc la peine de consacrer une campagne de fouilles à l'église de Collonge.

XI. Annexes

1. MONNAIES

par Nicolas Dürr

M 3 Savoie. Louis, duc (1434-1465). Obole. Atelier monétaire de Cornavin, frappé par Etienne Varembon, maître de la Monnaie de 1448-1451. Diam. 14 mm, 0,49 g. Simonetti I, 154, 23. CNI 169/70.

M 1 Genève. Deux-quarts de 1651. Geneva Civitas * Ecu de Genève surmonté de 1651.

Rev. Post Tenebras Lvx. M. Soleil formé de huit rayons ondulants, posé sur une croix pattée, fourchée et vidée. Au centre soleil et dans un cercle IHS. M, marque du maître de la Monnaie Jean Mussard (1649-1651). Diam. 16 mm, 0,58 g. Demole 73.

M 4 Genève. Deux-quarts, très corrodé, cassé. D'après l'aspect général de la monnaie, des caractères d'écriture et des rayons stylisés du soleil du revers, la pièce peut être datée vers 1650. diam. 16 mm, 0,66 g.

M 2 Genève. Deux-quarts de 1702. Genava Respub. 1702. Ecu de Genève surmonté d'un soleil.

Rev. Post. Tenebras Lvx.I.E. Soleil formé de huit rayons ondulants, posé sur une croix pattée, fourchée et vidée. Dans chacun des quatre vides de la croix se trouve un filet terminé par un globule. Au centre du soleil et dans un cercle IHS I.E., marque du maître de la Monnaie Jean Emery (1701-1707). Diam. 10 mm, 0,77 g. Démole 86.

Références: Simonetti, Luigi. *Monete italiane, Casa Savoia*, vol. I. Ravenna, 1967.

CNI. *Corpus Nummorum Italicorum, Casa Savoie*, vol. I, Rome 1910.

Demole, Eugène. *Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1792*, Genève 1887.

2. TROIS PIÈCES EN BRONZE

par Paul Rousset

La découverte de deux crucifix (l'un presque intact et l'autre privé de sa croix) et d'une médaille de piété dans des tombes mises au jour à Collonge-Bellerive n'apporte pas d'éléments d'information importants et n'enrichit guère notre patrimoine artistique. Les crucifix appartiennent à une catégorie d'objets sacrés très répandue et la médaille fait partie d'une famille spirituelle nombreuse. Ces crucifix ont été trouvés dans des tombes d'ecclésiastiques (tombes 11 et 49), les curés Fontaine (?) et Roch: il faut voir là un ultime geste de foi à l'intention de deux prêtres dévoués à leur paroisse; toutefois on est en droit de s'étonner de constater qu'un crucifix de 30 cm de hauteur a été choisi pour ce témoignage de piété. Nous désignons ici ces crucifix de bronze sous l'appelation de « grand crucifix » (tombe 11) et de « petit crucifix » (tombe 49).

Le grand crucifix

Ce crucifix a été trouvé sur la poitrine du squelette, sous la main droite; un morceau d'étoffe et un fragment de cuir étaient conservés sous l'une des branches de la croix.

Dimensions:
Hauteur totale: 30,5 cm.
Hauteur de la croix (sans le trépied): 26,3 cm.
Largeur des bras de la croix: 13,2 cm.
Trépied: hauteur: 4,2 cm, largeur: 10,5 cm.
Fleur de lis (largeur): 3,2 cm.

Le Christ. Hauteur des pieds aux mains: 3,2 cm; la position des bras: fortement relevés au-dessus de l'horizontale, les mains ouvertes, les jambes en flexion, les pieds croisés, le droit sur le gauche (pas de suppedaneum); perizonium court et volant au vent. Le Christ est barbu, sa chevelure est épaisse, il penche la tête sur sa droite. La croix, d'une seule venue, a été découpée dans une plaque de bronze; elle est fleurdelisée: trois fleurs de lis aux extrémités et une quatrième fleur à mi-hauteur de la branche centrale, celle-ci mesurée de la partie supérieure du trépied aux bras de la croix. Le trépied, avec ses pieds de lions (l'un des pieds a subi les effets de la corrosion et n'est guère reconnaissable) donne au crucifix une impression

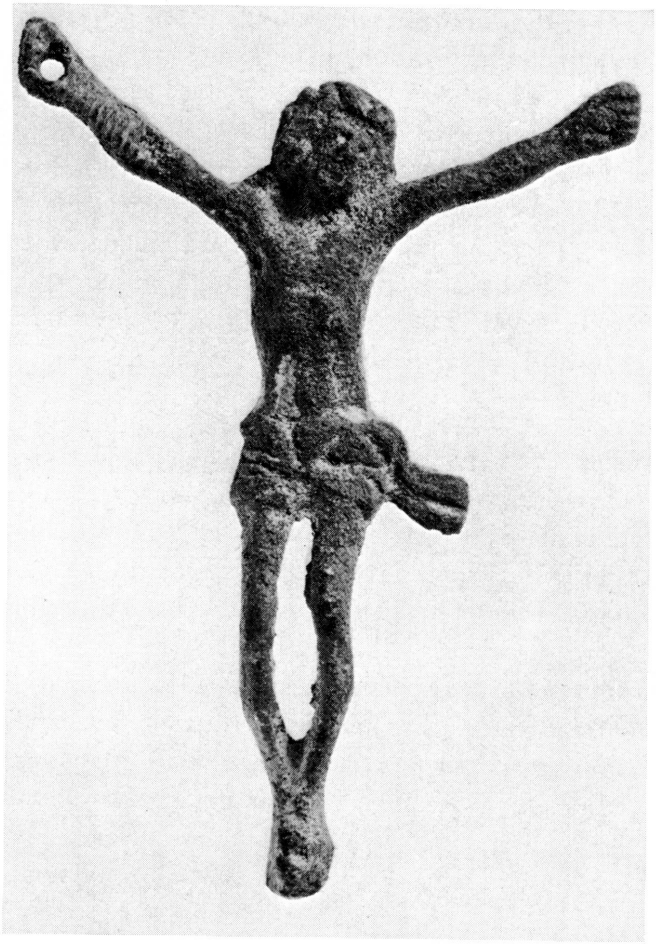

1

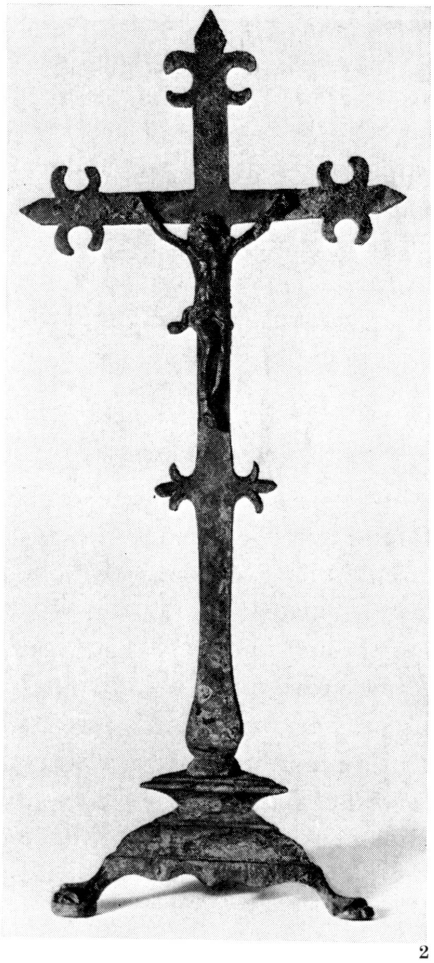

2

Fig. 1.
Le petit crucifix.

Fig. 2.
Le grand crucifix.

3

4

Fig. 3.
avers de la médaille.

Fig. 4.
revers de la médaille.

de stabilité et d'élégance. Un nœud établit la jointure de la croix avec le trépied grâce à une vis. Le crucifix a quelque peu souffert du long séjour dans la tombe; le bronze a été oxydé et a perdu sa teinte d'origine.

Quelle date assigner à ce crucifix? La décoration fleurdelisée a été souvent employée et on en trouve déjà des exemples au XIVe siècle (ainsi une croix limousine au Musée Barboin à Clermont) [1]. La position du Christ sur la croix et la forme du perizonium ne constituent pas non plus des indices décisifs; l'art allemand du XVe siècle montre un perizonium court et agité par le vent. Toutefois une étude comparative et basée sur des caractères stylistiques porte à croire que ce crucifix date de la fin du XVIIe siècle ou du début du XVIIIe siècle.

Le petit crucifix

En fait, il s'agit d'un Christ en bronze dont la croix de bois a disparu (des restes de ce bois étaient encore visibles lors de sa découverte): il a été trouvé dans une tombe encore presque intacte et qui était celle du curé Roch. Cet ecclésiastique administra la paroisse de Collonge pendant 25 ans, de 1822 à 1827, et il consigna les principaux événements de son ministère dans un cahier aujourd'hui conservé à la cure de Collonge [2].

Ce Christ mesure 7,7 cm, de hauteur, la largeur des bras est de 5,9 cm. Les bras sont assez fortement relevés, les mains ouvertes, les jambes en flexion, les pieds croisés, le droit sur le gauche; le perizonium est court, agité; la tête est tournée vers sa droite (chevelure et barbe). On le voit, les deux Christ appartiennent au même style et probablement à la même époque.

Usage de ces crucifix

Une question se pose à propos de ces crucifix: quel était leur usage? S'agit-il de crucifix d'église ou de crucifix à usage domestique, d'objet de piété privée?

La réponse ne fait guère de doute si on se rappelle que le crucifix d'autel doit avoir des dimensions telles que les fidèles puissent le voir facilement. Une règle, que sanctionnera notamment le cérémonial des évêques, dira que le crucifix d'autel doit être plus grand que les chandeliers, la lumière de ceux-ci portant les regards vers la croix. Il est donc bien évident que nos crucifix étaient d'usage individuel et, très probablement, propriété personnelle des curés [3].

Une médaille mariale

On a trouvé dans le remplissage de la tombe 19 une médaille octogonale en bronze dont la face (nous l'appelons avers) est en assez bon état et dont le revers

[1] P. Thoby, *Le cricifix des origines au Concile de Trente*, Nantes, 1959, p. 172.
[2] A. Thorens, *Histoire de Collonge-Bellerive*, Fribourg, 1957, p. 137-153.
[3] Nous remercions M. le curé Luisier qui nous a aimablement autorisé à consulter les archives de sa paroisse.

est difficile à interpréter, l'oxydation ayant mis à mal l'image et le texte. Les côtés de cette médaille sont égaux deux à deux, avec une légère différence accentuée probablement par l'usure. Les grands côtés latéraux mesurent 1 cm et les petits côtés (base et sommet) 0,7 cm. Au sommet un anneau placé perpendiculairement au plan de la médaille permet d'accrocher la médaille avec une chaîne.

Avers

La Vierge à genoux, un voile sur la tête, les mains jointes; le corps est légèrement tourné vers sa droite. Sept glaives, quatre à droite et trois à gauche, entourent et irradient le haut du corps. On lit distinctement: MATER DOLOROSA.

Revers

L'inscription et l'image ont été gravement altérées et l'interprétation est difficile. A la base: ROMA. Sur le pourtour, de gauche à droite: EGO. RAG....ATSUM. L'image représente le Christ debout, vu de trois quarts, la jambe droite en retrait, les mains liées. Il s'agit probablement du Christ à la colonne, attendant le supplice. Les recherches que nous avons faites dans les textes bibliques et liturgiques pour déchiffrer l'inscription en nous appuyant sur les mots EGO et SUM ne nous ont pas apporté la solution. Il y a sans doute relation entre ce texte illisible (et la figure) et le culte de la Vierge aux Sept Glaives, et peut-être aussi une relation avec un sanctuaire de Rome où l'on entretenait cette dévotion [4].

Le culte de la Vierge aux Sept Glaives (aux Sept Douleurs) apparaît à la fin du XIVe siècle et se développe au siècle suivant. Comme l'a montré E. Mâle, ce culte traduit des sentiments nouveaux, exprime un pathétisme émouvant, parfois cruel dans son réalisme [5]. Les artistes, instruits par les auteurs mystiques, représentent alors la Passion du Christ sous ses différents aspects, imaginent des attitudes capables de toucher les cœurs: le Christ de Pitié, le Christ assis sur le Calvaire, le Pressoir mystique... Et, parallèlement et analogiquement, ils évoquent les souffrances de la Vierge et imaginent des formes nouvelles pour illustrer sa Passion. Le besoin de signifier les sentiments, besoin si caractéristique de la mentalité médiévale, trouve ici une application exemplaire que la référence scripturaire justifie [6]; et il n'est pas nécessaire, comme l'a tenté un historien, de recourir à une origine chaldéenne.

Notre médaille, que l'on peut dater du XVIIe siècle, est un témoignage parmi beaucoup du culte marial et constitue peut-être un souvenir d'un pèlerinage accompli à Rome.

[4] Il y a à Rome environ trente églises placées sous le vocable de la Vierge, mais aucune ne se réclame du culte de la Vierge aux Sept Douleurs.

[5] E. Mâle, *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*, Paris, 1908, pp. 118-121.

[6] Cf. Luc, II, 35. La liturgie traditionnelle compte deux fêtes de N.D. des Sept Douleurs: le vendredi de la semaine de la Passion et le troisième dimanche de septembre.

3. UNE PLAQUE PLEURALE CALCIFIÉE: ÉTUDE ULTRASTRUCTURALE ET CRISTALLOGRAPHIQUE

par Charles-Albert Baud

Une formation pathologique a été trouvée dans la tombe n° 45 (sujet masculin de plus de 60 ans) [1] du groupe des sépultures de la première église de Collonge. Elle était située dans le thorax du squelette, du côté gauche (fig. 1).

Macroscopiquement, c'est une plaque dure, dont la texture est celle d'un feutrage grossier et compact. Ses contours sont irréguliers. Elle mesure 13 cm dans la direction cranio-caudale, et 14,5 cm dans la direction dorso-ventrale. Son épaisseur est assez uniforme, de 4 mm en moyenne; elle s'amincit sur les bords, d'où l'aspect classiquement décrit « en os de seiche ». Sa face externe est convexe dans le sens dorso-ventral, avec de légères dépressions orientées d'arrière en avant et de haut en bas, correspondant à l'empreinte des côtes (fig. 2). La face interne est concave.

Microscopiquement, la plaque est constituée de gros faisceaux de fibres, entrecroisés et biréfringents. Après décalcification, ces faisceaux se colorent en rouge par la fuchsine picrique de van Gieson.

Au microscope électronique, les coupes non décalcifiées montrent des dépôts minéraux de deux types: des cristaux aciculaires orientés parallèlement aux structures fibrillaires, et des granulations en amas (fig. 3). Après décalcification et coloration à l'acide phosphotungstique, la trame organique apparaît, constituée de fibrilles collagènes avec la striation transversale caractéristique (fig. 4).

L'analyse cristallographique, par diffraction des rayons X et par diffraction électronique sur aire restreinte, montre que le constituant cristallin est de l'apatite, en cristaux dont la taille est identique à celle des cristaux de la substance minérale osseuse.

La localisation de cette plaque, son aspect macroscopique, sa structure microscopique et submicroscopique, et les caractères cristallographiques de son constituant minéral, permettent de diagnostiquer une calcification pleurale. [2]

L'excellente conservation des structures n'est pas surprenante. On sait en effet depuis les observations de Baud et Morgenthaler (1952) que les constituants minéraux et organiques des tissus calcifiés peuvent se maintenir pendant des milliers

[1] Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, cote 1971-38.

[2] Ce diagnostic est confirmé par le Docteur R. Lagier, de l'Institut de Pathologie de Genève, que nous remercions vivement pour ses précieuses indications.

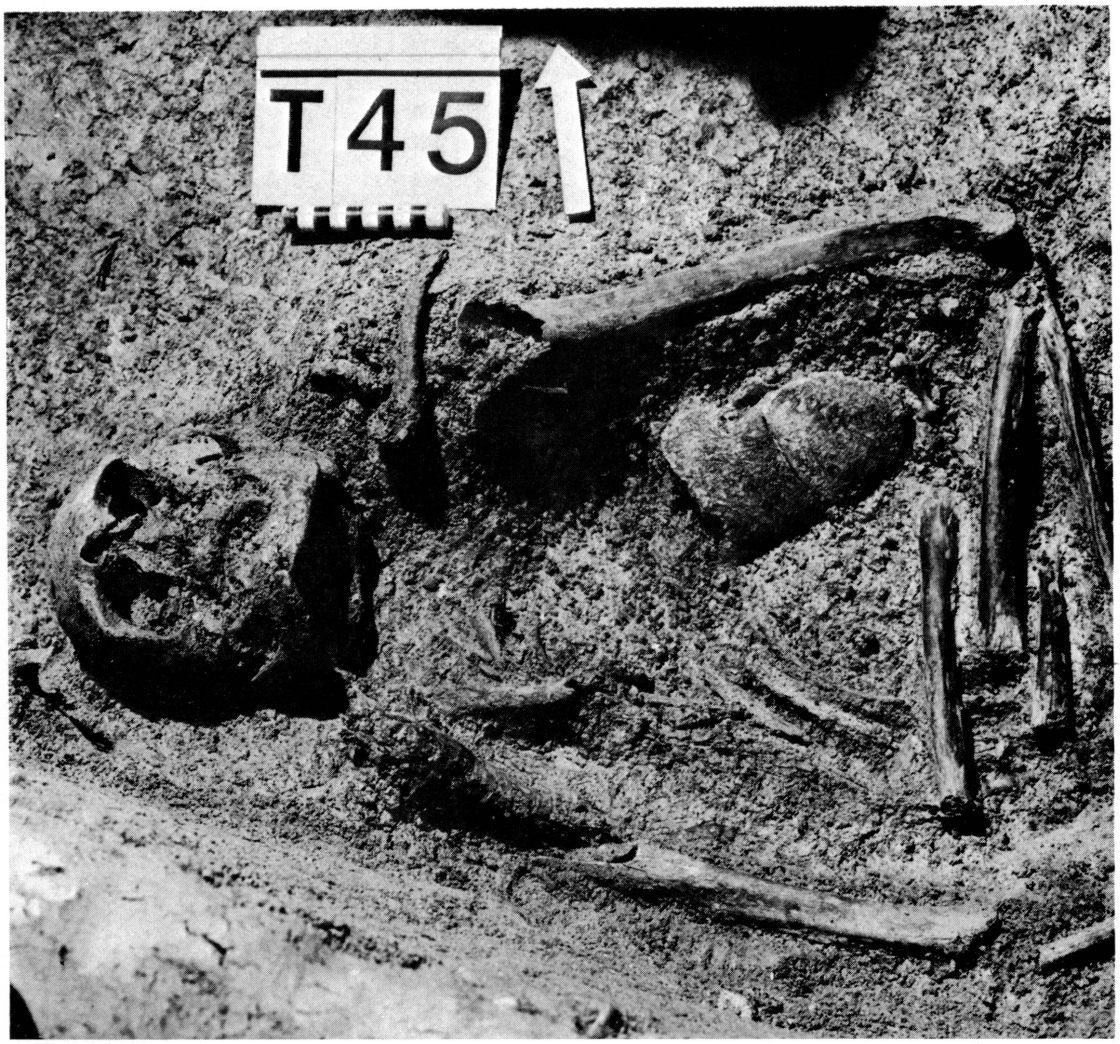

Fig. 1. Détail de la sépulture N° 45, montrant la plaque pleurale calcifiée, en place dans le thorax (Photo Service archéologique cantonal).

d'années. On peut ainsi constater que les caractères ultrastructuraux et cristallographiques de cette pièce sont semblables à ceux décrits par Martin et coll. (1971) dans les biopsies de calcifications pleurales.

Des processus pathologiques très différents peuvent être à l'origine de telles formations (Rous et Studeny, 1970). Le plus fréquemment, ce sont des lésions pleurales tuberculeuses anciennes ou inflammatoires chroniques non spécifiques qui se calcifient; et c'est probablement le cas ici. Ces calcifications pleurales ne se manifestent pas cliniquement par des symptômes importants, sont indolores et compatibles avec une longue survie.

Institut de morphologie, Ecole de médecine, Genève

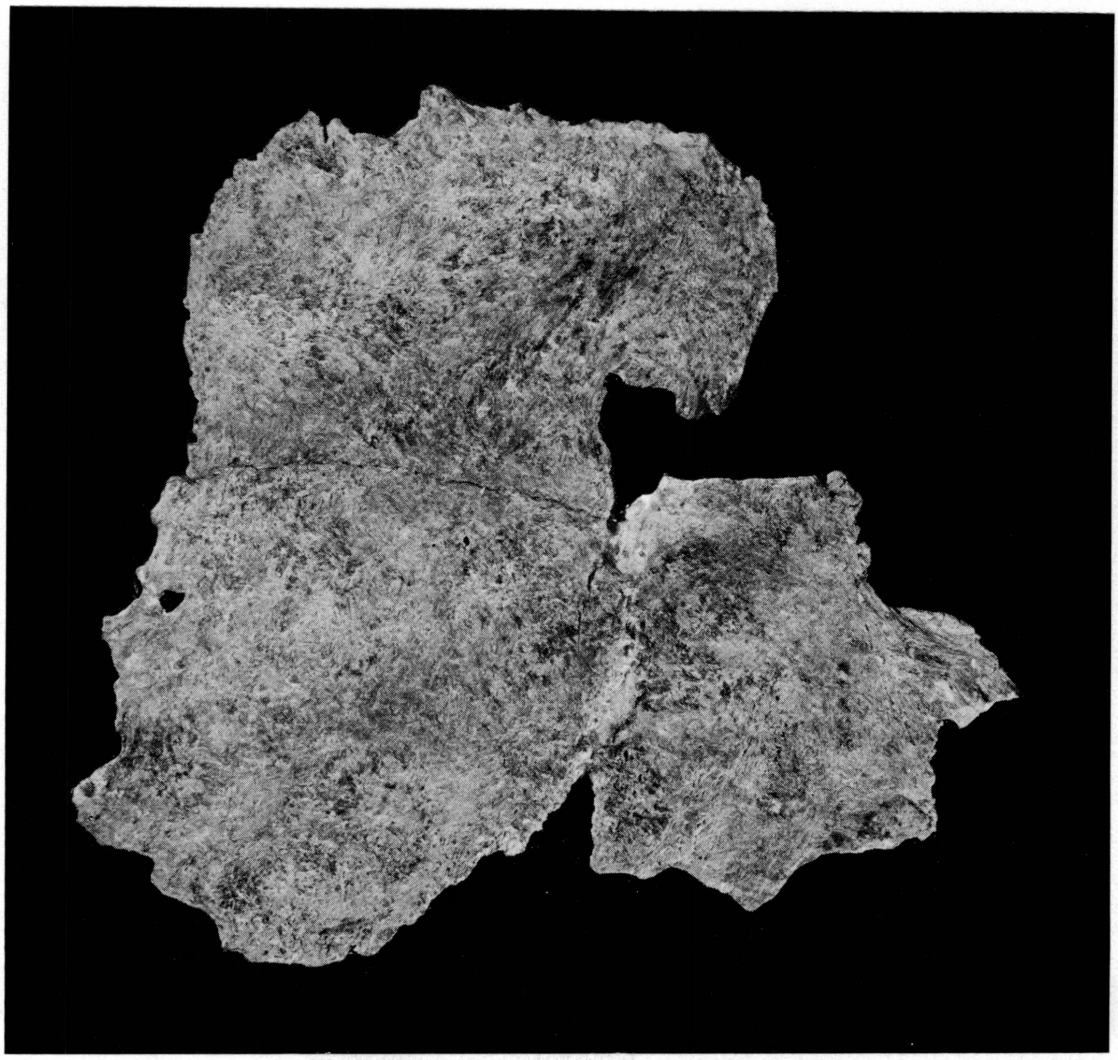

Fig. 2. La plaque pleurale calcifiée, vue par sa face externe: on remarque les dépressions correspondant à l'empreinte des côtes.

Bibliographie

Baud, C. A. et Morgenthaler, P. W., *Recherches sur l'ultrastructure de l'os humain fossile.* Archives suisses d'anthropologie générale, Genève, *17 :* 52-65, 1952.

Martin, J. C., LeBouffant, L., Durif, S., Henoc, P., Normand, C. et Policard, A., *Identification cristallographique et ultrastructure des calcifications pulmonaires pathologiques.* Pathologie-Biologie, Paris, *19 :* 735-742, 1971.

Rous, V. and Studeny, J., *Aetiology of pleural plaques.* Thorax, London, *25 :* 270-284, 1970.

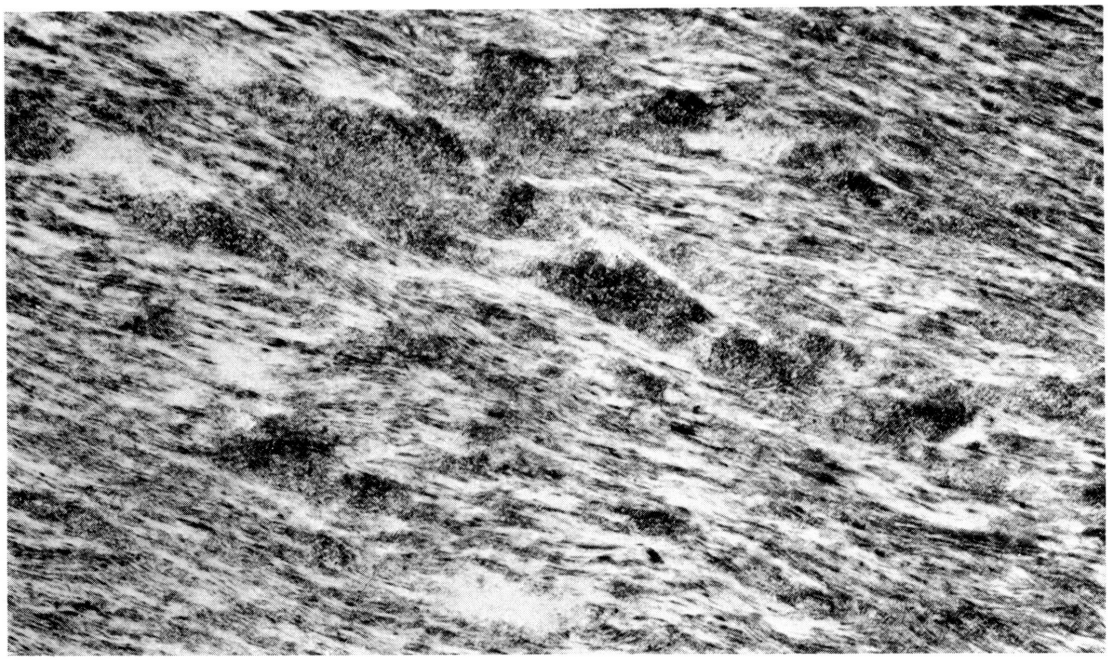

Fig. 3. Coupe de la plaque pleurale calcifiée, montrant les dépôts de substance minérale sous forme de cristaux aciculaires et de granulations. Micrographie électronique, 40 000 ×.

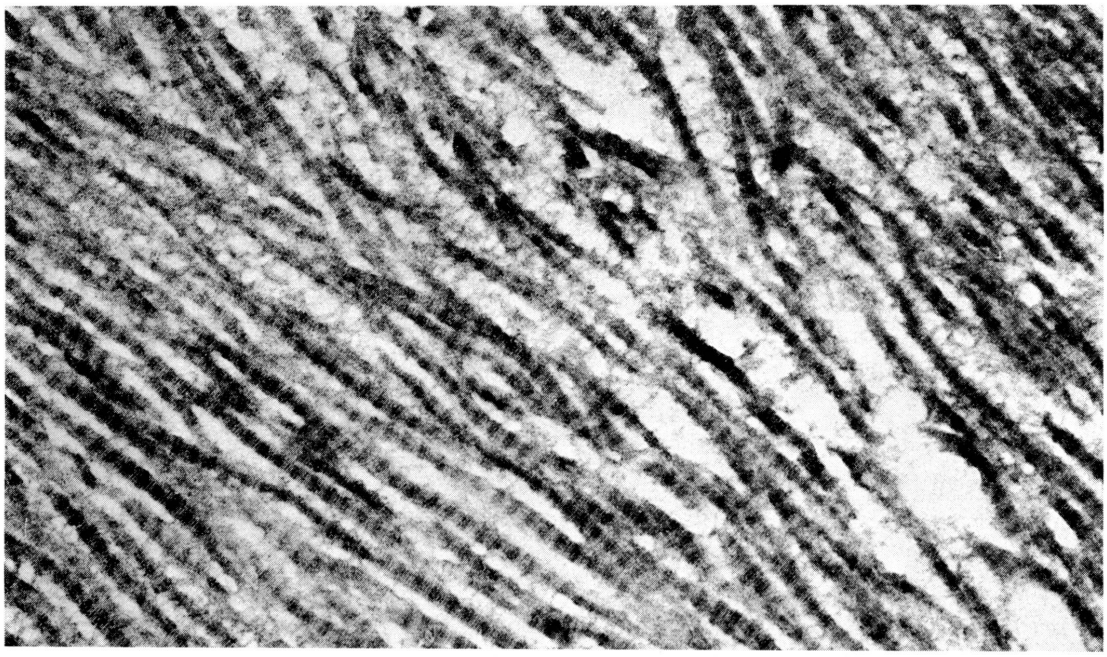

Fig. 4. Coupe décalcifiée et colorée de la plaque pleurale, montrant les fibrilles collagènes de la trame organique avec leur striation transversale caractéristique. Micrographie électronique, 40 000 ×.

4. RAPPORT ANTHROPOLOGIQUE PRÉLIMINAIRE

par Hélène KAUFMANN, chargée de cours

Au cours de la fouille archéologique, cinquante-trois tombes ont été repérées et les restes squelettiques déposés au Département d'anthropologie de l'Université de Genève. L'examen des plans (fig. 21, niveau inférieur et fig. 20, niveau supérieur) permet de constater que certains squelettes sont très complets tandis que d'autres ne sont que fragmentaires, à la suite des dérangements provoqués soit par des constructions ultérieures dans l'église, soit par le creusement de nouvelles fosses.

Malheureusement, un grand nombre des os qui ont belle allure sur les plans ou les photographies se sont brisés lorsqu'on les a sortis de la tombe. Plusieurs crânes et os longs pourraient être aisément reconstitués, mais il manque l'aide d un restaurateur. Dans ces conditions, cette première étude anthropologique des restes osseux ne pourra être que très sommaire, en particulier la partie métrique; peu de crânes entiers permettront d'avoir une idée des types céphaliques représentés à Collonge; et le peu d'os longs complets à disposition pour la reconstitution de la taille empêchera d'avoir une image fidèle de ce caractère dans la population.

Age et sexe

Dans les sépultures du niveau inférieur, nous avons dénombré plus d'hommes que de femmes: dans la proportion de 3 pour 1. Les âges de décès vont approximativement de 20 à 65 ans. Dans les sépultures du niveau supérieur, nous avons repéré en tout cas 4 enfants (de 7, 10, 10-11 et 11 ans environ), 10 hommes et 5 femmes, décédés entre 20 et 62 ans environ; ici la proportion est de 2 à 1.

La majorité d'hommes retrouvés dans cette église doit s'expliquer aisément; d'une part par le fait que, dans les églises, un certain nombre d'ecclésiastiques sont inhumés en plus des fidèles, d'autre part parce que le squelette masculin, généralement plus dense, se conserve mieux.

La taille

Le sujet de la tombe 17 (la plus ancienne), dont seul le membre inférieur a été conservé, devait être de grande taille (environ 173 cm). Dans les tombes du niveau inférieur, 4 hommes donnent des tailles allant de 158 à 166 cm – donc plutôt

au-dessous de la moyenne — une femme de 158 cm est, elle, au-dessus de la moyenne féminine. Dans les tombes du niveau supérieur on trouve 5 hommes entre 160 et 173 cm, 3 femmes entre 150 et 162 cm. Par ces quelques chiffres on voit qu'à ces époques la taille était assez variable.

Les crânes

L'indice céphalique a pu être relevé, pour la première église, sur deux hommes (85 et 85.2) et une femme (85.2), ce qui en fait des hyperbrachycrânes. Dans la deuxième église, quatre squelettes masculins présentent des indices dont les valeurs sont: 79.4 (mésocrâne), 82.4 (brachycrâne), 90 et 90.5 (ultrabrachycrâne).

La face est conservée chez trois sujets masculins de la deuxième église. Chez deux d'entre eux elle est très basse (48.3 et 49.6, euryène), une fois haute (57.7, leptène).

L'ouverture nasale est moyenne deux fois (47.2 et 47.3, mésorhinienne), large une fois (51, chamaerhinienne).

Caractères descriptifs

Là aussi, l'état trop fragmentaire des squelettes empêche de faire, pour le moment, le relevé systématique de toutes les particularités et anomalies osseuses, de même que des cas pathologiques.

Relevons cependant une particularité qui nous a frappée chez une partie des squelettes du niveau inférieur: une très forte épaisseur des parois crâniennes, surtout dans les régions frontale, pariétale et occipitale (portion supérieure de l'écaille). Pour objectiver cette impression, nous avons relevé, sur les crânes masculins du niveau inférieur, quelques mesures d'épaisseur des parois crâniennes, aux points indiqués par Twiesselmann[1]. Nous résumons nos observations dans le tableau suivant,

Epaisseur des parois crâniennes (mm).

Régions	*Collonge: 5-8 crânes (niveau inférieur)*			*100 Parisiens*			*100 Bruxellois*		
	Moyennes		*Ecarts*	*Moyennes*		*Ecarts*	*Moyennes*		*Ecarts*
	d.	*g.*	*d.+g.*	*d.*	*g.*	*d.+g.*	*d.*	*g.*	*d.+g.*
Bosses frontales	7.1	7.0	4-11	5.8	6.0	3.7-8.5	5.9	6.1	3.5-8.5
Point bregmatique	7.0		6-9	5.6		3-9	5.7		3-9.2
Bosses pariétales	7.0	7.3	4-10	6.2	6.3	3.5-9.5	6.2	6.2	3.5-9.5
Points obéliaques	7.4	8.2	5-12	6.2	6.4	4.2-8.5	6.3	6.5	4.5-8.7
Point lambdatique	9.2		8-11	6.5		4-10.2	6.6		4.2-10
Fosses cérébrales	3.3	3.7	2-6	3.9	4.1	2.2-6.5	3.9	4.1	2.2-6.7
Fosses cérébelleuses	3.2	3.5	2-6	1.2	1.3	0.5-2.5	1.3	1.4	0.5-2.7

[1] TWIESSELMANN, F., *Méthode pour l'évaluation de l'épaisseur des parois crâniennes.* Bulletin du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, XVII, 48, 1941.

en les comparant aux résultats obtenus par l'auteur cité, sur 100 crânes de Parisiens et 100 de Bruxellois. Nos données sont relevées sur un très petit nombre de crânes.

L'examen du tableau permet deux observations essentielles:

1. Les chiffres se rapportant à Collonge sont supérieurs, tant par les moyennes que par les minimums et les maximums, à ceux obtenus sur les Parisiens et les Bruxellois. La différence s'atténue dans la région des fosses cérébrales et cérébelleuses.

2. Twiesselmann faisait remarquer, sans pouvoir l'expliquer, que les épaisseurs du côté gauche sont le plus souvent légèrement supérieures à celles du côté droit. Or, malgré le petit nombre de nos observations, cette particularité s'y retrouve.

Chez les sujets du niveau supérieur, les crânes épais paraissent, à première vue, plus rares que dans le niveau inférieur. Pour l'instant il ne s'agit que d'une observation non chiffrée. Le problème sera à reprendre lors d'une étude plus exhaustive. Et après avoir comparé entre eux les crânes des deux niveaux de Collonge, il faudra encore les confronter à d'autres séries du canton de Genève, et voir dans quelle mesure les données recueillies à Paris et à Bruxelles sont valables pour nos populations.

Cas particuliers

Dans la partie archéologique (p. 172) il est mentionné que les tombes 6 et 46 (niveau inférieur) sont des inhumations au second degré, contenant des os en vrac. Dans la tombe 6 il est possible de dénombrer les squelettes incomplets de cinq individus au moins, tandis que la tombe 46 paraît ne renfermer les ossements que d'un seul sujet.

Enfin le squelette de la tombe 45 (niveau inférieur), qui a retenu l'attention par la plaque calcifiée décrite dans le rapport du professeur Baud (p. 196) est celui d'un homme, décédé probablement après 60 ans, de taille légèrement supérieure à la moyenne (comprise entre 166 et 170 cm), à l'indice céphalique de 85.1 (hyperbrachycrânie due à une forte planoccipitalie).

Conclusion

Les quelques sujets de Collonge qui ont pu être mesurés, tant ceux de la première que de la deuxième église, paraissent se rattacher anthropologiquement davantage à la population de la Haute-Savoie – de type alpin, caractérisé surtout par une forte brachycéphalie associée à une face et à un nez relativement larges. L'influence burgonde – qui a allongé la boîte crânienne, le face et le nez – sensible dans la région urbaine de Genève et à Russin, par exemple – se serait-elle moins exercée sur la rive gauche du lac? Il faut attendre la reconstitution des squelettes pour voir si une telle supposition pourra être maintenue.

Table des matières

Introduction 131

I. Notice historique 132

II. Situation, orientation et nature du sol 143

III. Les fouilles 143

IV. Découvertes archéologiques 147
1. Première époque d'occupation 147
2. La première église 148
3. La deuxième église 152
4. La troisième église 159
5. L'église actuelle 161

V. Reconstitution architecturale 163
1. La première église 163
2. La deuxième église 164
3. La troisième église 164

VI. L'église de Collonge et l'église de Russin: comparaison avec les édifices religieux de la campagne genevoise 165

VII. Les sépultures 167

VIII. Les fonts baptismaux 181

IX. Le matériel archéologique (Inventaire par matière) 182

X. Conclusions 190

XI. Annexes
1. M. N. Dürr: Monnaies 191
2. M. le professeur P. Rousset: Trois pièces en bronze 192
3. M. le professeur Ch. A. Baud: Une plaque pleurale calcifiée: Etude ultrastructurale et cristallographique 196
4. Mlle H. Kaufmann: Rapport anthropologique préliminaire . . . 200